

Melissa Härtel

« Erasmus » ou la construction
d'un espace culturel européen

euryopa

Institut européen de l'Université de Genève

Table des matières

Remerciements	III
Introduction et méthodologie	1

PREMIERE PARTIE **Erasmus, histoire et fonctionnement**

<i>Histoire d'Erasmus</i>	5
<i>Le programme Erasmus</i>	13
<i>Contrats institutionnels et charte universitaire européenne</i>	18
<i>Bourses et soutien financier</i>	21
<i>Le système ECTS</i>	25
<i>Erasmus en Suisse</i>	27
<i>Erasmus : limites et points noirs</i>	31
<i>Les progrès</i>	38

II

DEUXIEME PARTIE **Construction d'un espace culturel européen**

<i>Les conséquences d'un séjour « Erasmus »</i>	43
<i>Erasmus, une deuxième identité ?</i>	44
<i>Intégration</i>	51
<i>Caractères, nationalités et stéréotypes</i>	54
<i>Symboles</i>	61
<i>Identité européenne</i>	63
Conclusion	69
Bibliographie	71

Remerciements

Mes sincères remerciements au Professeur Jenaro Talens pour la confiance qu'il m'a accordée ;

A mes parents pour leur soutien sans faille et leurs encouragements, tout au long de mes années d'études ;

Et à Alain pour sa disponibilité, ses conseils avisés et son talent en informatique !

Le catalogue général
des publications est disponible
sur le site de l'Institut européen:

www.unige.ch/ieug

Publications euryopa

Institut européen de l'Université de Genève
2, rue Jean-Daniel Colladon • CH-1204 Genève

Télécopie/fax +41 22 -379 78 52

euryopa vol. 42-2007
ISBN 978-2-940174-43-0
ISSN 1421-6817

© Institut européen de l'Université de Genève
Mai 2007

Introduction et méthodologie

« L'année prochaine, je pars avec Erasmus » : quel étudiant universitaire n'a jamais entendu ces mots dans la bouche d'un de ses amis ? Aujourd'hui très connu parmi la gent estudiantine, le programme Erasmus n'est pourtant pas si ancien. Créé en 1987 puis transformé, il forme actuellement le volet de l'action Socrates dédié à l'éducation supérieure. Socrates, Erasmus, mais aussi Lingua ou Gruntvig, autant de noms obscurs qui désignent chacun une action de la Communauté européenne dans le domaine de l'éducation.

S'adressant aux établissements de niveau supérieur, qui eux-mêmes en font profiter les étudiants et, moins couramment, les professeurs, Erasmus est devenu un partenaire incontournable de la scène universitaire.

La Communauté européenne consacre une partie importante de son budget au domaine de l'éducation et de la jeunesse. Il s'agit de construire une Europe mieux formée, mieux équipée pour concurrencer les universités étrangères-ce terme désignant tout ce qui n'est plus européen, puisqu'il s'agit dès lors de collaborer plus que jamais entre établissements. Une tâche véritablement titanesque lorsque l'on pense à la diversité des programmes d'études proposés par 25 pays si différents.

Le film de Cédric Klapisch *L'auberge espagnole* constitue la fiction la plus connue sur le thème du programme Erasmus. Nous y suivons les aventures d'un jeune étudiant français en économie, Xavier, qui, désireux d'entrer au Ministère de l'économie en France, se voit poussé à effectuer un DEA¹ à Barcelone afin de mieux appréhender les rouages de l'économie espagnole et de perfectionner ses connaissances rudimentaires de castillan. Le film relate sa vie sur place, au gré de ses rencontres avec d'autres étudiants, de sa vie en communauté et des relations, parfois difficiles, qu'il entretient avec ses proches restés en France. En revenant à Paris, Xavier se rend compte qu'il a changé : il a su

¹ Diplôme d'études approfondies.

prendre avec lui « *un peu de chaque* »² ami européen qu'il a rencontré sur place. Il s'est construit sa propre « européanité », sa propre représentation de l'Europe telle qu'il l'a vécue, dans sa chair et dans sa tête.

On ne revient pas indemne d'un tel voyage à l'étranger. Il s'agit d'une expérience de vie souvent unique, à laquelle on fera référence tout au long de son existence. Quelle que soit la destination en Europe, tout un processus de construction culturelle de l'Europe se met en mouvement. Grâce à ces programmes de mobilité, les étudiants se construisent un imaginaire collectif à propos du Vieux continent, à des lieues de l'Union européenne économique telle qu'elle a été pensée à la base et bien loin également de la concurrence des formations étrangères, d'outre-atlantique ou d'ailleurs.

A quoi ressemble cette représentation de l'Europe ? Comment se construit-elle et sur quelles bases ? Quelles sont les différences entre cette Europe imaginaire et l'Europe communautaire d'aujourd'hui ? Autant de questions qui méritent plus d'attention qu'elles n'ont suscité jusqu'à présent. Si l'on trouve de la littérature concernant le programme Erasmus, ou des ouvrages sur l'identité européenne, il nous apparaît que rien n'a été écrit sur cette société européenne imaginaire, conséquence directe d'un des programmes les plus célèbres mis en place par la Commission européenne. Voilà ce que nous aimerions approfondir par le biais de ce travail.

Nous nous sommes intéressés dans une première partie au programme Erasmus en lui-même. Il s'agit d'un passage obligé pour comprendre le contexte de la mobilité estudiantine. Nous nous pencherons donc sur l'histoire de ce programme, sur son développement, en passant par quelques statistiques et en étudiant également le statut de la Suisse.

Dans une deuxième partie, nous analyserons la construction, grâce à la mobilité estudiantine à travers toute l'Europe, d'un espace imaginaire commun qui va au-delà de simples Etats,

² *Sic.*

espace qui s'est construit peu à peu sans jamais n'avoir été prévu d'avance.

Le film *L'auberge espagnole* va nous permettre d'illustrer ce travail avec quelques exemples de situations courantes vécues par le principal protagoniste et de donner de la couleur à ce travail. Nous avons tenté, grâce à certaines scènes du film, d'expliciter quels peuvent être les sentiments ressentis par les différents personnages et nous avons aussi décortiqué les représentations symboliques choisies par le réalisateur.

PREMIERE PARTIE

Erasmus, histoire et fonctionnement

Histoire d'Erasmus

Erasmus³ constitue l'acronyme de *EuRopean community Action Scheme for the Mobility of University Students*⁴. Sa création est motivée par un constat: en 1985, en sachant qu'il existe en Europe environ six millions d'étudiants qui fréquentent plus de 3600 universités, on réalise que seul un sur cent étudie dans une université sise dans un autre pays.

Il devient donc urgent de créer un programme encourageant la mobilité. L'objectif est alors d'atteindre pour 1992 le cap des

³ Ce nom fait naturellement référence à l'humaniste, prêtre et philosophe Erasme de Rotterdam (1466-1536). Il encouragea la compréhension mutuelle des peuples et voyagea à travers la France, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Italie et la Belgique actuelle... on comprend donc pourquoi l'on a donné son nom à un programme de promotion de la mobilité ! Comme l'écrit Maurice Flory, l'Europe d'Erasme est celle « où l'on peut naître à Rotterdam, parfaire son éducation auprès de l'évêque de Cambrai, puis au collège Montaigu à Paris, poursuivre sa route en Italie comme précepteur du fils de Jacques IV, roi d'Ecosse, glaner au passage un titre de docteur en théologie à l'Université de Bologne, puis s'offrir le luxe de décliner l'invitation du Pape Léon X à Rome pour lui préférer l'accueil de l'Angleterre d'Henri VIII et l'amitié de Thomas Morus, professeur à Oxford puis à Cambridge, refuser à François Ier de prendre la tête du futur Collège de France, nouvellement fondé sous le nom de " Collège des trois langues " (latin, grec et hébreu), pour accepter de devenir le conseiller de Charles Quint dans les Flandres, avant de s'installer à Bâle, auprès d'un imprimeur ami, afin d'y parachever et d'y publier une œuvre importante. » Maurice FLORY, *Etudiants d'Europe*, Paris, La Documentation française, coll. *Vivre en Europe*, 1993, p. 6.

⁴ En français : Programme d'Action de la Communauté européenne en matière de mobilité des étudiants.

650'000 étudiants, soit environ 10% de la population estudiantine. En 2002, le cap du millionième étudiant Erasmus a été franchi. Et l'on place maintenant la barre encore plus haut : trois millions d'étudiants sont visés pour l'horizon 2010 !

Aujourd'hui, la quasi totalité des universités européennes participent au programme Erasmus. Il s'agit d'un beau succès. Quel a été le chemin parcouru ?

La prise de conscience des différents gouvernements européens concernant la nécessité d'offrir aux jeunes de leur pays des possibilités d'aller étudier hors de leur pays d'origine est relativement tardive, puisqu'elle date du début des années septante⁵. A cette époque, en effet, les ministres de l'éducation des pays membres⁶ de l'Union Européenne⁷ évoquent la création de *Programmes Communs d'Etudes* dans le domaine éducatif. Ces derniers seront mis sur pied dès 1976 et ils seront en vigueur jusqu'en 1986, puisque dès 1987 naît le programme Erasmus.

La problématique de la reconnaissance des diplômes ou examens acquis à l'étranger est abordée à la même époque, tout comme l'éducation tout au long de la vie et l'égalité des chances⁸.

En juin 1983, le Conseil et les ministres de l'éducation se réunissent afin d'améliorer de façon durable les possibilités de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger. Puis, le projet franchit une nouvelle étape grâce au soutien accordé par les chefs de gouvernement des dix pays de la Communauté européenne⁹,

⁵ Précisons qu'en 1953 déjà était signée la Convention établie par le Conseil de l'Europe sur l'équivalence des diplômes et permettant un accès facilité aux diverses universités des états-membres. Mais il ne s'agissait pas d'une volonté visant un programme d'action commun tel que l'on peut l'observer vingt ans plus tard.

⁶ Au nombre de six à l'époque : l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas.

⁷ Désormais UE dans ce travail.

⁸ Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine : parcours d'étudiants Erasmus*, mémoire de licence soutenu à l'Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, 2004, p. 10.

⁹ Désormais CE dans ce travail.

les 21 et 22 mars 1983, à une amélioration de la loi concernant la reconnaissance des diplômes afin d'encourager par là la mobilité estudiantine.

Un an plus tard, les chefs des dix Etats membres prient le Conseil ainsi que les Etats membres d'« entreprendre sans délai une étude sur les mesures qui pourraient être prises afin d'élaborer dans un proche avenir et en tous cas avant la moitié de l'année 1985 [...] un système général garantissant l'équivalence des diplômes d'université, afin que la liberté d'établissement au sein de la Communauté devienne effective »¹⁰.

En mars 1984, le Parlement européen adopte une résolution sur « l'enseignement supérieur et le développement de la coopération entre institutions d'enseignement supérieur »¹¹. Puis en avril de la même année, la résolution du Parlement sur la reconnaissance académique propose à la Commission d'adopter des mesures afin d'améliorer les équivalences et la reconnaissance des diplômes, ce qui faciliterait grandement la mobilité au niveau universitaire, du côté des étudiants comme des professeurs¹².

La notion de « dimension européenne » prend de plus en plus d'ampleur. Une résolution du Conseil des ministres établit en 1988 qu'il est nécessaire de « renforcer l'identité européenne, de préparer à la citoyenneté européenne, de prendre conscience des enjeux économiques et socio-politiques communs, de mieux acquérir des connaissances sur des aspects historiques et culturels de l'Europe »¹³. Un des moyens pour y parvenir s'appelle la mobilité. Et c'est ainsi, avec en arrière-fond les notions de pluriculturalité, de formation pour tous et d'ouverture sur le monde qu'est créé en 1987 le programme Erasmus, précédé et suivi par d'autres tels que Lingua, Petra ou Commet.

¹⁰ COMMUNAUTE EUROPEENNE, *Enseignement supérieur dans la Communauté européenne, reconnaissance des périodes d'études à l'étranger dans la Communauté européenne*, Luxembourg, 1986, p.7.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ Vassiliki PAPATSIBA, *Des étudiants européens : Erasmus et l'aventure de l'altérité*, Berne, Peter Lang, 2003, p. 51, cité par Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, *op. cit.*, p. 11.

Pour les années 1987/88 à 1989/90, le programme Erasmus doit en principe toucher 3'500 universités et dispose d'un budget de 160 millions de francs. Et pour les trois années universitaires 1987/1989, la Communauté européenne estime à 42'000¹⁴ le nombre d'étudiants participants. Le projet consiste donc à éliminer autant que faire se peut les difficultés organisationnelles, financières ou liées aux plans d'études auxquelles font face les étudiants des Etats membres de la CE désirant effectuer une partie de leurs études à l'étranger. Le but étant qu'un séjour hors de l'université d'origine ne nécessite point de frais ou de difficultés supplémentaires et que le séjour soit entièrement reconnu. « Environ 10% des étudiants de la zone de la CE devraient bénéficier d'Erasmus, soit 650'000 étudiants en chiffres absolus »¹⁵ écrit-on en 1990.

Dix ans plus tard, en 1998, 200'000 étudiants suivent leurs traces...et en 2002, on fête le millionième étudiant Erasmus !

Le 5 novembre 1991, l'intérêt porté par la CE à la question de la mobilité et de la formation de ses jeunes citoyens débouche sur l'élaboration d'un mémorandum¹⁶ pour une vraie politique universitaire commune. Il s'agit de valoriser les ressources humaines de la Communauté afin de suivre au mieux les nouvelles exigences scientifiques et techniques :

« Le renforcement du contexte européen dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la formation avancée revêt une importance stratégique pour la Communauté européenne dans la perspective de l'achèvement du marché intérieur, du mouvement

¹⁴ Chiffres communiqués par la Commission des Communautés européennes le 19 avril 1989, in OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, *La mobilité des étudiants*, Série 15 Education et science, Berne, 1990, p. 10.

¹⁵ *Ibid*, p. 9.

¹⁶ Ecrit sous la forme d'une communication au Conseil des Ministres (références : COM-91-349 final) in Maurice FLORY, *Etudiants d'Europe*, op. cit., p. 134.

vers l'union politique et des défis que l'économie européenne est appelée à relever au niveau mondial»¹⁷.

À la veille du grand marché intérieur, on espère alors que « ce n'est plus seulement l'Europe de la libre circulation des marchandises, de l'union douanière ou de l'intégration des marchés financiers qui est vraiment poursuivie, c'est une Europe des citoyens qui, avec Erasmus, est vraiment en marche »¹⁸.

Puis, en 1992, le traité de Maastricht inclut un chapitre¹⁹ spécifiquement dédié, pour la première fois, à l'éducation, la formation et la jeunesse. Fin 1994 et début 1995, sont lancés les programmes Leonardo da Vinci²⁰, Socrates²¹ et *Jeunesse pour l'Europe*²², pour la période 1995-1999.

Ces trois projets succèdent donc à une série d'actions déjà entamées, mais leur budget n'est en rien comparable. C'est le projet Socrates qui englobe le projet Erasmus, jusqu'à présent indépendant, ainsi que le projet Lingua. Le projet Comenius est créé afin d'inclure dans Socrates tout le secteur éducatif de l'école primaire et secondaire. C'est à ce moment-là également que les contrats institutionnels sont introduits dans l'action

¹⁷ Mémorandum suscité, in Maurice FLORY, *Etudiants d'Europe*, op. cit., p. 134.

¹⁸ Gérard DRUESNE, « Le programme Erasmus », in Christian PHILIP, (sous la dir. de), *L'enseignement supérieur et la dimension européenne*, Paris, Economica, 1989, p. 69.

¹⁹ Voir les articles 126 et 127, devenus 149 et 150 avec le traité d'Amsterdam. Il s'agit de coopérer plus largement entre Etats pour le développement d'une éducation de qualité, notamment en ce qui concerne le domaine supérieur, par l'intermédiaire de la mobilité, de construction de réseaux, de la promotion des différentes langues de la Communauté, de formation tout au long de la vie, etc...

²⁰ Décision du Conseil 94/819/CE du Parlement européen et du Conseil, parue au JO L 340 du 29 décembre 1994.

²¹ Décision 95/819/CE, parue au JO L 87 du 20 avril 1995.

²² Décision 95/818/CE, parue au JO L 87 du 20 avril 1995.

Erasmus, afin d'encourager les établissements supérieurs à se doter d'une stratégie européenne²³.

Ces trois grands programmes, entre autres changements, encouragent la collaboration entre différents acteurs : écoles, universités, mais aussi organisations internationales et non gouvernementales, entreprises, associations, etc... Le programme Leonardo da Vinci, pour ne prendre que celui-ci, encourage les échanges entre les écoles et les entreprises. Son action s'étend aujourd'hui au-delà des frontières strictement européennes puisque des jeunes Suisses peuvent profiter de ce formidable réseau pourvoyeur de stages et expériences en tout genre.

Les actions promues par la Direction Générale Education et Culture se sont depuis élargies, grâce notamment à des collaborations dans le domaine de l'enseignement entre l'UE et les USA et le Canada, ainsi qu'avec le projet Tempus, destiné à améliorer le niveau de l'éducation supérieure dans les pays d'Europe centrale et orientale (pays Phare) et dans les ex-républiques d'URSS ainsi qu'en Mongolie (pays Tacis). Il s'agit aujourd'hui essentiellement de coopération (plus que d'assistance) et, pour les pays désirant devenir membres de l'UE, on s'efforce surtout de renforcer les liens entre les établissements supérieurs et la société civile²⁴. Le but est également de rendre leur système d'éducation supérieure compétitif dans une économie de marché.

En juin 1999, la Déclaration de Bologne, mise sur pied par les Ministres de l'Education, est signée par 29 pays européens²⁵ et a

²³ COMMISSION EUROPEENNE, Education et culture, *Le bilan des programmes, éducation, formation et jeunesse, 1995-1999*, Luxembourg, 1999, p. 9.

²⁴ *Ibid.*, p. 15.

²⁵ Soit l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Suisse.

pour but de coordonner de façon encore plus soutenue la collaboration dans le domaine de l'éducation supérieure puisqu'elle vise à créer un véritable espace éducatif européen dans ce domaine. L'objectif étant, là encore, de « faciliter la mobilité des personnes, la transparence et la reconnaissance des qualifications, la qualité et la dimension européenne dans l'enseignement supérieur, ainsi que l'attrait des institutions européennes pour des étudiants tiers »²⁶. Dans ce dessein, on tente véritablement de faire « converger les différents systèmes nationaux »²⁷.

Six objectifs ont été fixés par les Ministres de l'Education en vue de construire cet *espace européen de l'enseignement supérieur*, le processus de réforme devant être achevé d'ici à 2010 :

1) l'adoption d'un système de diplômes aisément comparables, notamment à l'aide du *Supplément au diplôme*, afin de faciliter l'accès au marché du travail à tous les citoyens européens et d'accroître la compétitivité du système éducatif européen à l'échelle mondiale ;

2) l'adoption du système aujourd'hui bien connu du *bachelor* et du *master*²⁸, soit de deux cursus distincts, avant et après la licence. Le premier, d'une durée de trois ans, correspond au niveau de qualification approprié pour faire son entrée sur le marché du travail ;

3) la mise sur pied du système de crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) afin d'encourager fortement la mobilité. Les crédits pourraient même être acquis en dehors du système éducatif secondaire, par une formation continue par exemple, dans la mesure où ils sont acceptés par les établissements de niveau universitaire ;

4) l'aplanissement de toutes les manières envisageables les obstacles à la libre-circulation des personnes, notamment en

²⁶ COMMISSION EUROPEENNE, in Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, op.cit., p. 11.

²⁷ Ibid.

²⁸ *Mastaire* selon l'orthographe en cours dans la déclaration.

facilitant l'accès aux études et à la formation aux étudiants et en encourageant les périodes de recherche passées dans un autre pays européen pour les chercheurs et enseignants, cela sans discrimination envers leurs *droits statutaires* ;

5) l'encouragement de la coopération européenne dans le domaine d'évaluation de la qualité, en vue de créer des critères comparables dans tous les pays ;

6) enfin, la promotion de la dimension européenne dans le cadre des programmes de mobilité, de coopération entre établissements, de mise en place de réseaux et de projets communs.

La mobilité est traitée comme un moyen de renforcer la cohésion européenne. Elle « favorise le sentiment d'appartenance à l'Europe et l'émergence d'une citoyenneté européenne »²⁹. Elle doit aussi permettre au jeune Européen de s'identifier pleinement à la communauté à laquelle il appartient, l'Union européenne. Si l'on reconnaît que l'UE a déjà beaucoup investi d'énergie dans des programmes favorisant la mobilité, on a une conscience aiguë du fait que cette dernière « est loin d'avoir livré tout son potentiel pour appuyer l'objectif de Lisbonne »³⁰. Il reste beaucoup de travail dans ce domaine, notamment dans le domaine de la reconnaissance des diplômes. Dans ce but, il convient d'encourager les établissements à prendre des mesures allant dans le sens de l'uniformisation, comme l'adoption du système de crédits ECTS et l'instauration d'un régime de transparence à tous les niveaux. Ces mesures sont destinées à faciliter la mise en place de diplômes communs dans le grand espace éducatif que sera devenue l'Europe de demain.

S'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions du système de *bachelor* et de *master*, précisons que la polémique n'en finit pas de faire rage autour de la déclaration de Bologne. Le *master* surtout laisse dubitatif en raison de son coût, difficile à assumer

²⁹COMMISSION EUROPEENNE, *Education et formation en Europe: systèmes différents, objectifs partagés pour 2010*, Luxembourg, 2002, p. 30.

³⁰*Ibid.*

pour des étudiants, alors qu'en même temps le seul *bachelor* semble n'être pas suffisant. Concernant la mobilité, le bilan semble être plus positif. La reconnaissance des crédits s'en verra facilitée et cela devrait, à long terme, favoriser grandement les mouvements d'étudiants. Cependant, le raccourcissement de la durée des études (*bachelor*) pourrait quant à lui diminuer le nombre de candidats à la mobilité, tout comme l'accès aux *masters*, qui sera plus difficile et beaucoup plus cher. Les premières statistiques, dans quelque temps, devraient permettre d'y voir un peu plus clair³¹.

Le programme Erasmus

Erasmus est véritablement un programme qui s'adresse aux universités, et non pas aux étudiants comme on a toujours tendance à le croire. Et pour être tout à fait précis, Erasmus ne concerne pas uniquement les universités *stricto sensu*: en effet, tout établissement d'enseignement supérieur non universitaire reconnu du secteur tertiaire peut en faire partie. L'institution doit seulement être admise par les autorités nationales comme délivrant des diplômes ou qualifications de niveau supérieur³². Erasmus permet aux universités de bénéficier d'un soutien financier substantiel, dans la mesure où elles mettent en place

³¹ Les milieux économiques suisses notamment placent beaucoup d'espoirs dans cette réforme. Ils en attendent « une amélioration qualitative du système de formation de degré tertiaire et [...] [une élimination de] certains points faibles de l'ancien système comme l'âge élevé des diplômés à leur entrée dans la vie active ou la faible mobilité des étudiants » selon Andreas Steiner, président de la Commission *Formation et recherche* d'économiesuisse. Si l'on peut espérer en effet une hausse de la mobilité, un abaissement de l'âge des diplômés signifierait que la majorité s'en tiendrait au seul *bachelor*, par conséquent un nivellement par le bas par rapport au système actuel. Cela reste à voir, sur le long terme.

³² Désormais dans ce document, nous désignerons sous *université* tout établissement répondant à ces critères.

une série d'actions spécifiques dans le domaine européen : passage au système de crédits ECTS, soutien à la mobilité estudiantine, création de réseaux thématiques ou encore soutien aux échanges d'enseignants.

En 1995, Erasmus se rajoute à l'action II du programme Lingua pour former le chapitre 1 du programme Socrates concernant l'éducation supérieure. Nous sommes actuellement dans la phase II du programme (2000-2006), qui repose sur les expériences acquises pendant la première (1995-1999), tout en innovant et en reprenant ses éléments positifs.

Le programme Socrates est basé sur deux articles du traité sur l'Union européenne, les articles 149 et 150. L'article 149 mentionne que « la Communauté contribue au développement d'une éducation de qualité » par l'intermédiaire d'un groupe d'actions à effectuer en étroite collaboration avec les états membres. Le Traité mentionne également l'éducation à promouvoir tout au long de la vie.

En résumé, Socrates se divise en trois parties : Erasmus, Comenius et les *Actions transversales*.

Comenius soutient financièrement des collaborations entre établissements scolaires de tous niveaux dans le domaine éducatif et européen, ainsi que des projets de formation destinés aux professionnels de l'éducation.

Les *Actions transversales* concernent surtout la formation en tant que telle : soutien de l'enseignement à distance, à l'apprentissage de langues étrangères, à l'éducation des adultes et le partage des idées et informations³³.

Quant au projet Erasmus, auquel nous allons nous intéresser plus particulièrement dans le cadre de ce travail, il vise à « améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur en encourageant la coopération transnationale entre les universités, en stimulant la mobilité européenne dans le secteur de l'enseignement supérieur, ainsi qu'en améliorant la transparence et la reconnaissance

³³COMMISSION EUROPEENNE, *Le bilan des programmes, éducation, formation et jeunesse, 1995-1999*, Luxembourg, 1999, p. 28.

académique des études et des qualifications dans l'ensemble de l'Union »³⁴.

Et pour ceux qui n'auraient pas la possibilité³⁵ de partir étudier à l'étranger, Erasmus s'occupe de « conférer une plus grande dimension européenne [à leurs] études »³⁶.

Les étudiants en études post-grades, y compris les doctorants, peuvent également obtenir des équivalences pour un séjour à l'étranger grâce à Erasmus. Même si aujourd'hui, le programme Erasmus Mundus s'adresse spécifiquement aux étudiants post-gradués.

Avant 1995, le programme Erasmus ne concernait que la mobilité des étudiants. Puis, dès cette date, il va également toucher les enseignants ainsi que d'autres objectifs éducatifs. Le tout étant une partie d'un « véritable espace éducatif européen » selon les termes d'Edith Cresson, membre en 1995 de la Commission européenne. Erasmus offre également la possibilité au personnel administratif des établissements supérieurs et universités de « participer à la coopération européenne »³⁷. Et c'est véritablement de cela dont il s'agit : en participant à un tel programme, on se sent appartenir à la grande famille Europe, de façon encore plus soutenue pour nous Suisses, petite île isolée de l'archipel UE.

L'aspect le plus connu du programme Erasmus est celui qui encourage la mobilité estudiantine pour une période variant de trois à douze mois, permettant ainsi aux bénéficiaires de se rendre dans un établissement hors de leurs pays d'origine. La reconnaissance des crédits acquis pendant le séjour à l'étranger est totale, grâce notamment au système ECTS qui a permis d'aplanir de façon manifeste les difficultés administratives.

³⁴COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates-Guide du candidat*, Luxembourg, 2000, p. 69.

³⁵ Ni le budget, comme nous allons le voir.

³⁶COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates-Guide du candidat*, op. cit. p. 69.

³⁷COMMISSION EUROPEENNE, *Le guide des programmes et actions*, Luxembourg, 2004, p. 17.

Mais aujourd'hui encore, le constat est sans appel : en Europe, les marchandises et les capitaux circulent toujours bien plus facilement que les personnes humaines³⁸ !

En ce qui concerne les enseignants, le programme Erasmus va surtout mettre l'accent sur les échanges: deux professeurs échangent leur poste dans deux pays européens différents, et tentent de s'intégrer, en général pour une courte durée, dans le système éducatif de l'université partenaire.

L'élaboration commune de cours³⁹ est également encouragée : plusieurs établissements peuvent regrouper leurs ressources afin d'élaborer de manière commune un programme, un curriculum, un module ou encore une maîtrise⁴⁰. Les branches concernées sont totalement libres.

De plus, les établissements qui mettent sur pied des cours intensifs, par le biais de cours pendant l'été par exemple, peuvent obtenir un remboursement de certains de leurs frais grâce au programme Erasmus. Ces sessions sont d'une durée relativement restreinte et permettent aux étudiants et professeurs de participer de façon plus soutenue à « l'ouverture européenne »⁴¹. Elles permettent également d'insérer directement dans les enseignements des éléments concrets concernant l'Europe.

Enfin, si les universités, par départements ou par facultés, ou plus spécifiquement des professeurs de divers pays européens se regroupent afin de composer une groupement spécialisé dans une discipline, en formant ce que l'on appelle un réseau thématique,

³⁸ C'est Edith Cresson, membre de la Commission européenne, qui dénonce cet état de fait. Selon elle, les obstacles sont de différentes natures : « règles administratives contradictoires, systèmes fiscaux mal harmonisés, absence de reconnaissance réciproque des diplômes, mais aussi maîtrise insuffisante des langues étrangères ou carence des systèmes d'accueil » entre autres. Edith Cresson, in Hervé DEGUINE, *Etudier en Europe*, Hachette, coll. *Vivre en Europe*, 1998, p. 44.

³⁹ COMMISSION EUROPEENNE, *Le guide des programmes et actions*, *op.cit.* p. 18.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

la Commission européenne soutiendra financièrement ces initiatives. Le but étant de créer une vaste plate-forme d'échanges spécifiques à un sujet et « représentati[ve], au niveau européen, de la discipline ou du thème concerné »⁴².

Cette véritable *européanisation*⁴³ des études supérieures permet aux étudiants n'ayant pas la chance de pouvoir se rendre un semestre à l'étranger de participer également à ces enseignements qui promeuvent la collaboration européenne. À long terme, et c'est d'ailleurs le but avoué, l'on espère renforcer la citoyenneté européenne des étudiants, pour tenter de combler le fossé qui ne cesse de se creuser entre l'Union et ses propres citoyens.

C'est le 17 mai 1998 que la Commission européenne adopte de nouvelles propositions afin d'élargir les programmes Erasmus et Socrates, en collaboration avec d'autres actions. Ainsi, le programme Socrates est élargi et reconduit à travers 8 actions communautaires.

Une modification de la juridiction en vigueur concernant Socrates intervient également à la même période : dès 1998, les PIC (Programmes Interuniversitaires de Coopération) sont remplacés par des contrats institutionnels liant la Commission avec chaque université participante. Le contrat touche l'entier des activités Erasmus et est valable durant trois ans⁴⁴, de façon renouvelable. Depuis, les contrats institutionnels ont encore été remplacés. Le nouveau système se nomme Charte Universitaire Erasmus⁴⁵.

⁴² *Ibid.*

⁴³ Christine FERRARI-BREEUR, « L'éducation et la formation professionnelle comme instruments de la citoyenneté européenne », in Christian PHILIP, Panayotis SOLDATOS, (sous la dir. de), *La citoyenneté européenne*, Actes du colloque organisé dans le cadre des Onzièmes Entretiens du Centre Jacques Cartier de Lyon, Université de Montréal, 2000, p. 187.

⁴⁴ Patricia KOHLER-BALLY, *Mobilité et plurilinguisme, le cas de l'étudiant Erasmus en contexte bilingue*, Fribourg, Editions Universitaires, 2001, p. 16.

⁴⁵ Voir pp. 18-21.

De façon générale, l'élargissement du programme Erasmus l'a enrichi et en a renforcé les principaux objectifs soit :

- 1) l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur ;
- 2) le renforcement de la dimension européenne ;
- 3) l'encouragement de la coopération transnationale entre les universités ;
- 4) l'amélioration de la transparence ainsi que de la reconnaissance des diplômes dans la Communauté européenne⁴⁶.

En réalité, et ceci sur quelques années, les universités ont changé grâce à Erasmus : elles ont su pour beaucoup se doter de véritables départements européens et ont mis sur pied des programmes élargis à l'Union tout entière, voire plus loin (en ce qui concerne par exemple Erasmus Mundus). La plupart reconnaissent actuellement les périodes d'études effectuées dans un autre Etat membre et enfin, beaucoup sont dotées de services efficaces à disposition des étudiants en provenance d'autres pays, afin de les assister dans la recherche d'un logement par exemple⁴⁷.

Contrats institutionnels et charte universitaire européenne

Les contrats institutionnels constituent la base du programme Erasmus. Il s'agit d'un accord entre l'université (via une faculté ou un département) et la Commission européenne, accord qui regroupe « l'ensemble des activités Erasmus approuvées. »⁴⁸. Les contrats fixent donc le cadre dans lequel s'insèrent entre autres

⁴⁶ Patricia KOHLER-BALLY, *Mobilité et plurilinguisme*, op. cit. p. 16.

⁴⁷ COMMISSION EUROPEENNE, *Le bilan des programmes, éducation, formation et jeunesse, 1995-1999*, Luxembourg, 1999, p. 24.

⁴⁸ COMMISSION EUROPEENNE, *Le guide des programmes et actions*, op. cit. p. 17.

les bourses destinées aux étudiants et aux professeurs, les diverses actions relatives à l'introduction du système de crédits ECTS, ainsi que les pré-propositions concernant les réseaux thématiques et les accords entre établissements⁴⁹.

Ce sont les établissements eux-mêmes qui doivent adresser leur demande de contrat institutionnel auprès de la Commission européenne⁵⁰. Cet accord reste valable pendant la durée entière du programme, mais les diverses modalités choisies par les institutions le sont en général pour trois ans, comme nous l'avons vu.

Il est bon de préciser que les établissements tiennent un rôle fondamental dans le cadre du programme Erasmus. Ce sont eux qui par exemple sont chargés, dans le cadre fixé par les contrats institutionnels, de sélectionner les étudiants, de recruter le personnel nécessaire à la bonne marche du programme, de négocier avec les universités partenaires les modalités d'une collaboration, etc.

Il s'agit véritablement de mettre sur pied les programmes bénéficiant d'une aide financière de la part de la Communauté européenne, soit de :

- 1) nommer les personnes responsables de la mise sur pied des activités liées à Erasmus dans l'établissement et de définir précisément quelles tâches incombent à qui, ainsi que comment y parvenir. Il s'agit aussi d'exercer un contrôle sur le suivi des relations entre départements et facultés et établissements partenaires;
- 2) se charger de prendre des contacts avec les universités partenaires ;
- 3) mettre sur pied un soutien logistique concret à tous les niveaux de mise sur pied du programme ainsi qu'établir un relevé détaillé des sommes allouées par la Communauté et de ce à quoi elles sont destinées ;

⁴⁹ COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates-Guide du candidat*, Luxembourg, 2000, p. 70.

⁵⁰ Cependant, plusieurs établissements d'un même pays peuvent se regrouper pour établir une unique demande de contrat.

4) lancer des recherches de fonds supplémentaires pour assurer la mise sur pied des activités ;

5) enfin, en profiter pour développer les « politiques communautaires transversales »⁵¹, par exemple la lutte contre les minorités raciales, l'encouragement à l'égalité entre hommes et femmes ou encore favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Ce sont donc les universités elles-mêmes qui font la grande majorité du travail nécessité par la mise en œuvre d'Erasmus. Il s'agit d'un surcroît de travail non négligeable, qu'aujourd'hui presque toutes les universités sont prêtes à accomplir. Il faut compter également avec l'accueil et l'insertion de dizaines d'étudiants supplémentaires, et gérer le départ d'autres vers de nouveaux horizons provisoires.

Le *Manuel de bonne pratique Erasmus* datant de 1996 explique que « la conception, la discussion et l'adoption d'une demande de contrat institutionnel requiert une consultation à divers niveaux [...] et qu'étant donné la diversité des structures institutionnelles, des traditions et des procédures en Europe, il n'existe aucune norme et aucune procédure fixe à suivre pour organiser de telles consultations »⁵².

Aujourd'hui, cela a changé. On trouve des agences nationales dans presque chaque pays, connaissant bien ce genre de difficultés administratives. Des *Guides du candidat* destinés aux établissements intéressés sont disponibles dans toutes les langues parlées dans l'UE.

⁵¹ COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates-guide du candidat*, op.cit. p. 70.

⁵² COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates, Manuel de bonne pratique Erasmus*, Luxembourg, 1996, p. 13.

Avec la deuxième phase du programme, en vigueur dès l'an 2000, les contrats institutionnels ont laissé la place à la Charte Universitaire Erasmus (EUC). Cette dernière repose sur trois principaux piliers, mais les points énoncés dans le cadre des contrats institutionnels restent d'actualité :

- 1) le respect des conditions de fonctionnement ;
- 2) la garantie de la qualité ;
- 3) la prise en compte des priorités *transversales*, telles que l'égalité des chances, des langues, etc. Il s'agit en quelque sorte de la reprise du point 5 ci-dessus.

L'adhésion à cette charte est indispensable pour tout établissement désirant prendre part au programme. La différence principale d'avec les contrats institutionnels réside dans le fait que la charte n'implique pas le soutien à des activités spécifiques. Une fois que la charte leur est accordée, les établissements peuvent postuler de façon séparée aux activités qui les intéressent et qu'ils souhaitent mettre en place.

Bourses et soutien financier

« L'enveloppe budgétaire correspondant aux bourses d'étudiants accordées à chaque pays participant est calculée sur la base d'une formule qui tient compte du nombre de jeunes, du nombre d'étudiants, de la distance et de la différence du coût de la vie. Cette formule, fixée par le Conseil des Ministres, autorise une marge de 5% pour compenser le niveau de la demande et la participation équitable des Etats participants »⁵³.

Le montant des bourses varie donc d'un pays à l'autre. Ce sont les agences nationales Erasmus qui s'occupent d'allouer les bourses à chaque université, selon les indications transmises par la Commission européenne, en collaboration avec le Comité

⁵³ COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates, Manuel de bonne pratique*, *op. cit.* p. 19.

Socrates. Il s'agit surtout de tenter de préserver un équilibre dans la répartition entre les différents pays, les universités, les régions et les domaines d'enseignement⁵⁴. L'UE tente également d'attribuer les bourses au plus grand nombre, afin de voir croître le nombre d'étudiants participant à Erasmus, mais doit toutefois gérer correctement les montants afin de garder un montant relativement constant et élevé.

En moyenne, on peut dire que le montant mensuel s'élève à environ 140 euros, mais, comme nous l'avons écrit, il peut considérablement varier selon les années. En Suisse, les étudiants en partance reçoivent un montant mensuel entre 220 et 260 CHF, ceux accueillis dans notre pays entre 220 et 280 CHF. On constate qu'il ne s'agit pas d'une grosse somme pour la Suisse et que les étudiants doivent compléter ce montant d'une façon souvent importante.

La Commission européenne accorde parfois aussi des bourses destinées à la sensibilisation des étudiants à la langue du futur pays d'accueil.

Dans le cadre des échanges de professeurs, des bourses sont également attribuées afin de couvrir une partie des coûts additionnels de la vie à l'étranger⁵⁵.

L'élaboration de cours en commun est aussi soutenue financièrement par la Commission. Le montant, attribué au maximum pour trois ans, s'élève à plus ou moins 25'000 euros, pour une « moyenne de six partenaires par projet »⁵⁶.

La mise sur pied de réseaux thématiques est financée pour le même nombre d'années que pour les cours en commun, mais le montant dépend de l'importance du réseau.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ COMMISSION EUROPEENNE, *Le guide des programmes et actions*, *op.cit.* p. 19.

⁵⁶ *Ibid.* La même source mentionne par exemple que pour l'année 2000/2001, le soutien financier moyen pour ce type de projet s'est élevé à 24'000 euros.

Quant aux programmes intensifs, ils peuvent être soutenus financièrement durant un, deux ou trois ans, à condition que le programme et les participants diffèrent chaque année⁵⁷.

Pour bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de l'encouragement à la mobilité des étudiants et du personnel enseignant, l'université doit répondre à un certain nombre de critères⁵⁸.

Pour résumer, les candidatures vont être analysées essentiellement à la lumière du soutien concret offert aux deux catégories de personnes citées ci dessus et enclines à la mobilité. Vont être ainsi étudiés⁵⁹ :

1) les mesures d'accompagnement envers étudiants et enseignants sur place et l'offre de cours de langues, avant le départ ;

2) les critères de sélection de l'établissement envers les candidats potentiels à un séjour à l'étranger ;

3) l'organisation interne de l'établissement pour diffuser l'information sur le programme Erasmus et l'offre de cours dans l'université d'accueil ainsi que la qualité des renseignements fournis concernant la possibilité de reconnaissance des crédits acquis à l'étranger (pour les étudiants) et l'intégration de leurs cours dans le programme de l'université d'accueil (pour les enseignants) ;

4) l'assurance que les étudiants en provenance de l'étranger pourront bénéficier d'une aide concrète à l'intégration, par une visite de l'établissement, une aide à la recherche d'un logement, etc... ;

5) l'établissement d'un contrat avec les étudiants, stipulant le nombre d'heures à suivre et la charge de travail pour passer les

⁵⁷ *Ibid.* Pour la même année 2000/2001, le soutien financier s'élève à 16'800 euros en moyenne, pour environ neuf institutions engagées.

⁵⁸ Ces critères sont ceux qui sont actuellement analysés, en 2005. Le programme Erasmus étant constitué de blocs couvrants plusieurs années, il se peut qu'il y ait des changements dès 2007.

⁵⁹ COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates- Guide du candidat*, op. cit. p. 74.

examens dans l'université d'accueil ; pour les enseignants, le nombre d'heures d'enseignement à effectuer ;

6) le suivi sur place, par exemple par la visite d'une délégation de l'université d'origine à l'université d'accueil ;

7) enfin, le fait que les étudiants ou enseignants de retour de l'étranger auront l'opportunité de faire bénéficier de leur expérience d'autres futurs candidats, par le biais de rencontres avec les associations d'étudiants par exemple, de conférences ou d'articles, ou encore par la constitution d'un réseau de parrains⁶⁰.

On remarque ainsi que l'accent est essentiellement mis sur la qualité de l'information délivrée par l'établissement. La liste des cours à disposition des étudiants en provenance de l'étranger ne compte finalement que peu. Les universités doivent veiller, lors du choix des candidatures, à une juste répartition des sexes ainsi qu'aux « meilleures conditions de participation possibles » pour les étudiants et enseignants handicapés⁶¹.

Si les universités offrent des conditions remarquables, elles peuvent bénéficier d'un soutien financier destiné à couvrir les activités susmentionnées, et qui est bien distinct des bourses offertes aux étudiants et enseignants pour encourager la mobilité⁶².

Le montant n'est pas fixe : il varie aussi en fonction du nombre d'étudiants et enseignants concernés par le programme Erasmus dans chaque établissement, ainsi qu'en fonction de la région où est située l'établissement. En effet, on veille à ce que la répartition de la manne financière se fasse de manière équitable dans tous les pays et toutes les régions, ainsi que dans le cadre de disciplines diversifiées. La Commission prend également en compte « non seulement la demande de l'université en matière de mobilité [...] mais également ses résultats antérieurs de l'établissement en ce qui concerne le volume et le sens des

⁶⁰ Comme cela se fait à l'Université de Genève par exemple, voir p. 46.

⁶¹ COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates- Guide du candidat*, op. cit. p. 75.

⁶² *Ibid.*

activités de mobilité effectivement réalisées par rapport à la demande initiale »⁶³.

Il s'agit ici de cibler quels sont les besoins réels des établissements, et de récompenser ceux dont le résultat correspondra aux montants effectivement reçus.

Ce sont les Agences nationales elles-mêmes qui se chargent de verser l'argent, en général en deux annuités. Le deuxième versement aura lieu en cours d'année, ceci afin d'effectuer un deuxième contrôle qui permet de vérifier les besoins effectifs des universités.

Le système ECTS

L'introduction du système de crédits ECTS est présenté comme un « investissement à long terme »⁶⁴, qui favorise la *transparence* des plans d'études et forme également un moyen d'acquérir un *profil européen*: que signifient donc ces quelques mots ?

Il s'agit visiblement une fois de plus d'aplanir au maximum toute difficulté institutionnelle au niveau de la mobilité étudiante. Grâce à ce système, les différents pays doivent s'adapter pour offrir à l'étudiant Erasmus certains modules facilement identifiables et capables d'être reconnus complètement par l'université d'origine. Ainsi, quel que soit le pays, une année universitaire vaut au maximum 60 crédits. Pour obtenir un diplôme, on demande un nombre fixe de crédits, et ce système a l'énorme avantage de faciliter la reconnaissance des cours suivis à l'étranger. Ce sont les universités elles-mêmes qui déterminent le nombre de crédits attribués aux cours qu'elles offrent. Ce système ECTS ne régleme donc en aucune manière le contenu des cours, heureusement d'ailleurs, de crainte

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates, Manuel de bonne pratique*, *op. cit.*, p. 23.

de voir s'uniformiser l'offre des cours dans l'Europe entière... un gigantesque tronc commun en quelque sorte!

Avant son départ, l'étudiant doit signer un contrat trilatéral avec l'université d'accueil et son université d'origine pour s'assurer que la reconnaissance sera faite de manière optimale. Ce contrat contient une description des cours qui vont être suivis à l'étranger ainsi qu'un relevé des notes antérieures au départ. Les étudiants sont également exemptés du paiement des frais d'inscription dans la nouvelle université. Lorsque les examens sont passés avec succès dans l'université d'accueil, ou les crédits tout du moins validés, un relevé de notes officiel est émis pour l'étudiant, comportant une description de tous ces cours ainsi que leur valeur en crédits ECTS. Ces crédits remplacent ainsi ceux que l'étudiant aurait dû obtenir pendant le même temps s'il était resté dans son université d'origine⁶⁵.

Selon les guides destinés aux universités, il faut compter une bonne année de préparation pour introduire le système ECTS au sein d'un nouvel établissement. Un guide et une liste d'adresses des établissements ayant déjà adopté ce système sont également disponibles. L'introduction de ce système dans les universités est bien sûr subventionnée par la Commission, proportionnellement au nombre de disciplines dans lesquelles ce système pourra être usité.

Il est en effet coûteux de réformer toute l'organisation interne des cours et d'en assurer l'information auprès des parties concernées. Dans ce domaine également, un guide de l'utilisateur est disponible et de nombreuses informations sont à disposition sur Internet⁶⁶.

Une fois encore, des guides destinés aux établissements sont disponibles et la visite de *conseillers ECTS* est encouragée afin de faire démarrer le système. Une véritable assistance, avant et après-vente, pour recteurs déboussolés !

⁶⁵ COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates, Guide du candidat*, op. cit., p. 83.

⁶⁶ Voir : <http://europa.eu.int/comm/education/socrates/ects.html> Site consulté fin février 2005

Aujourd'hui, le système de crédits ECTS est largement utilisé, y compris en Suisse, même s'il n'est pas obligatoire pour les universités participant au programme Erasmus. Il est cependant fortement recommandé, puisqu'il aplanit largement toutes sortes de difficultés administratives concernant la reconnaissance des cours suivis à l'étranger et qu'il permet « des économies d'échelle »⁶⁷.

Erasmus en Suisse

Ce n'est qu'à la fin des années 80 que l'on commence à voir quelque peu bouger les choses dans le domaine de la mobilité en Suisse. En encore, sous la pression des mesures déjà adoptées par la Communauté européenne !

Il faut dire que le fédéralisme n'est pas une notion vaine dans la patrie de Guillaume Tell et qu'aujourd'hui encore, les problèmes de reconnaissance des diplômes entre différents cantons ne sont de loin pas tous réglés.

Cependant, à la fin des années 80, grâce à la pression exercée par les mesures prises en même temps par la Communauté européenne, les recteurs des universités suisses rédigent très rapidement une convention⁶⁸ visant à réglementer équitablement les droits d'accès aux différentes universités du pays ainsi que la reconnaissance des examens et semestres effectués à l'étranger.

Cette convention vise aussi à encourager la mobilité entre universités suisses en aplanissant certaines complications administratives⁶⁹. En effet, comment s'adapter à un système de type Erasmus, qui présuppose la reconnaissance totale des modules effectués à l'étranger, lorsqu'un étudiant vaudois n'est même pas sûr de voir agréé son semestre d'étude à Berne et que

⁶⁷ COMMISSION EUROPEENNE, Socrates, Manuel de bonne pratique, op. cit. p. 23.

⁶⁸ Conférence des recteurs des universités suisses: projet de convention entre les universités suisses sur la mobilité des étudiants. Berne, 1989.

⁶⁹ OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, *La mobilité des étudiants*, op. cit. p. 13.

l'immatriculation d'un Genevois à l'université de Zurich ressemble au parcours du combattant?

La brochure de l'Office fédéral de la statistique datant de 1990 tente de brosser un portrait de la mobilité en Suisse. Elle contient des éléments très intéressants pour notre étude, notamment la définition qui est donnée de la mobilité.

« La présente étude part du principe que la mobilité obéit à une série de règles et dans ce sens elle pose comme hypothèse de base le *modèle du déficit*. En d'autres termes, on suppose que les étudiants deviennent mobiles dès lors que l'offre de formation dans leur lieu de résidence ne correspond pas à leur demande.

Précisons encore qu'il ne s'agit nullement d'affirmer que les conditions cadre n'exercent aucune influence sur la mobilité des étudiants ou que l'aspect humaniste des séjours d'études (contact avec d'autres groupes ethniques, confrontation aux langues et aux éléments étrangers) est totalement étranger à la transhumance des étudiants. À notre avis cependant, ces facteurs ne constituent de loin pas les principaux moteurs de la mobilité»⁷⁰.

Nous pouvons probablement affirmer qu'aujourd'hui, cette affirmation sonne plutôt creux. Rares sont les étudiants qui partent à l'étranger parce que les cours proposés dans leur université d'origine ne leur conviennent pas. Aujourd'hui, on cherche la nouveauté, les expériences enrichissantes, à élargir son cercle d'amis et surtout, à apprendre une nouvelle langue puisque l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie ont constitué le trio de tête des destinations favorites des étudiants genevois pour l'année 2003-2004. Sans pour autant négliger les aspects purement universitaires et professionnels, les séjours se font surtout aujourd'hui pour des raisons de développement personnel.

Dans les années 90, c'est la République fédérale d'Allemagne qui attire le plus les jeunes Suisses, suivie par la France, l'Italie et l'Autriche. Les Etats-Unis sont également fort prisés, 1'200 étudiants en 1990, contre 630 dix ans plus tôt. Entre 1980 et

⁷⁰ *Ibid.*, p. 15.

1989, la mobilité au départ de la Suisse s'est accrue de 27% ; les Etats-Unis gagnants toujours plus de volontaires, pendant que la République fédérale d'Allemagne restait stable et que les pays limitrophes voyaient leurs candidats diminuer d'année en année⁷¹. A noter cependant qu'il s'agit là de la mobilité vue dans son sens le plus large, sans distinction d'étudiants effectuant un séjour Erasmus ou non.

Aujourd'hui, c'est le Royaume-Uni qui attire le plus d'étudiants Erasmus, toutes nationalités confondues, suivi par l'Irlande. La Suède et les Pays-Bas sont également plébiscités, et reçoivent plus d'étudiants qu'ils n'en envoient à l'étranger.

La Suisse, état non-membre de l'Union européenne, devient membre officiel d'Erasmus dès l'année scolaire 1992-1993. Mais en raison du rejet de l'Espace économique européen le 6 décembre 1992, elle n'est pas autorisée à prendre part de manière active au programme Socrates, qui va englober Erasmus, créé en 1995. Elle va cependant rester un partenaire dit silencieux, mais pourtant bien officiel. Les mesures prises dans ce cadre concernent par exemple les bourses d'études attribuées par la Confédération aux étudiants étrangers⁷² ou en partance, ou encore le financement des frais de voyage des enseignants des

⁷¹ *Ibid.*, p. 34.

⁷² Anciennement, l'OFSE (Office fédéral pour la Science et l'Education) « avait pris des mesures budgétaires transitoires qui permettaient le financement des échanges : au lieu de verser une participation globale à l'Union Européenne, l'OFSE finance les échanges en subventionnant à la fois les étudiants suisses qui partent vers un pays européen, et aussi les étudiants européens qui effectuent un séjour d'études en Suisse. Cette redistribution de l'enveloppe budgétaire destinée à la mobilité est gérée par l'agence nationale Erasmus qui suit au plus près les directives européennes sur tous les points liés aux échanges. Chaque étudiant européen qui vient en Suisse dans le cadre de l'échange Erasmus, reçoit ainsi la somme mensuelle de 200.- FS à 300.-FS tandis que la bourse est légèrement inférieure pour l'étudiant Suisse qui effectue un séjour dans un des pays européens. Les écoles polytechniques et les universités sont les principales institutions suisses concernées par les échanges Erasmus ». Patricia KOHLER-BALLY, *Mobilité et plurilinguisme*, op. cit., p. 21.

universités suisses. Par contre, la Suisse n'est pas autorisée à participer à deux actions spécifiques d'Erasmus : les programmes intensifs et le développement commun de programmes.

Ainsi, au jour d'aujourd'hui, la plupart des étudiants des universités suisses partent dans le cadre d'un accord développé par leur université avec un autre établissement européen. Les démarches administratives sont ainsi facilitées⁷³.

D'autres préfèrent partir dans la ville de leur choix en tant que *freemover*. Ce terme signifie qu'il n'existe pas d'accord signé dans leur discipline avec une autre université et que par conséquent, il s'agit alors pour eux d'effectuer des démarches individuelles, telles que par exemple « établir un plan d'études validé par le doyen de la faculté, contacter le bureau des Relations Internationales de l'université étrangère afin de leur faire une demande d'acceptation pour la durée du séjour, d'exemption des taxes universitaires ainsi qu'une demande de transfert de leurs crédits »⁷⁴ à l'université d'origine.

Au niveau de l'organisation, le programme est géré de façon conjointe par le SER (Secrétariat d'Etat à l'Education et à la Recherche, anciennement OFES) et la CRUS (Conférence des Recteurs des Universités Suisses). Un service *Information et Coordination Erasmus* (ICES) a d'ailleurs été créé et rattaché à la CRUS⁷⁵. Ce service constitue l'équivalent des agences Erasmus nationales que l'on trouve dans tous les pays européens et dont la liste figure dans chaque ouvrage sur l'éducation publié par la Commission européenne.

C'est le Parlement qui vote le budget que le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche se charge de gérer. 13 millions de francs sont dévolus chaque année aux différents programmes européens dans le domaine éducatif (Erasmus, mais aussi Jeunesse pour l'Europe et Leonardo), mais Erasmus constitue le programme le plus coûteux, à raison de 8 millions de francs.

⁷³ Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, op. cit., p. 20.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Voir www.unige.ch/intl/erasmus/GENorganisationframe.html. Site consulté fin février 2005.

Ensuite, les différents bureaux Erasmus des universités suisses adressent une demande de crédits directement au SER et à l'ICES.

Officiellement, la Suisse aurait dû participer au cycle de programmes européens de mobilité 2000-2006, mais les négociations ont traîné en longueur et il était trop tard, Socrates II n'acceptant plus les nouveaux membres. Mais sa participation au prochain round, 2007-2013 est quasiment assurée.

Erasmus : limites et points noirs

Quelques points noirs persistent à notre sens concernant le programme Erasmus.

1) le coût : les étudiants Erasmus peuvent parfois bénéficier de bourses d'études, mais celles-ci ne sont pas systématiques. Leur durée peut varier de trois à douze mois et permet de rembourser en partie les frais de voyage, de logement ou de repas. Les bourses proviennent le plus souvent de l'université d'origine de l'étudiant (pas dans le cas de la Suisse).

Pour un étudiant qui effectue son séjour en Suisse par exemple, ces montants restent largement insuffisants pour subvenir aux besoins courants. Il faut donc avoir recours à d'autres ressources (famille, économies, ...), ce qui n'est pas évident pour tout le monde. Ce qui fait dire à certains spécialistes de la mobilité que «la sélection par l'argent pour l'accès à ces bourses existe bel et bien et [...] pourrait constituer un frein à la construction d'une Europe véritablement sociale»⁷⁶.

2) l'arrière-pensée : même s'il est fort louable de promouvoir la mobilité estudiantine, il ne faut pas oublier que derrière se cache aussi une donnée économique : on permet aux jeunes de se former de manière complète afin de bénéficier plus tard de leurs connaissances sur le marché économique et promouvoir ainsi les capacités européennes face au reste du monde. L'énorme effort de la Commission européenne dans le domaine de l'éducation

⁷⁶ Patricia KOHLER-BALLY, *Mobilité et plurilinguisme*, op. cit. p. 19.

n'est aucunement dû au hasard. Il part d'un constat : l'éducation n'est pas assez valorisée. Or, l'identité européenne dépend de l'éducation qui est inculquée à la génération actuelle. La priorité doit être donnée à la qualité de l'éducation et l'on trouve clairement inscrit, dans le Livre blanc par exemple, les éléments sur lesquels l'importance doit être mise : « la formation », par exemple, « est devenue essentielle pour la compétitivité de l'Union »⁷⁷.

Compétitivité : le mot est lâché. L'objectif sous-jacent de la belle idée d'améliorer le niveau de l'éducation en Europe est clairement économique. Nous sommes dans une période de mutation, de transition vers l'âge de la « mondialisation des échanges » des « bouleversements scientifiques et techniques » et de « la société de l'information », est-il écrit dans le Livre blanc⁷⁸. Qui reprend les mots de Jacques Le Goff :

« L'Europe de Moyen Âge et des Temps modernes a dû faire face au monde byzantin, au monde arabe, à l'Empire turc. Aujourd'hui, il s'agit heureusement d'une confrontation plus pacifique ; mais l'existence d'acteurs de l'histoire gigantesques par l'étendue ou par la force économique, ou par les deux à la fois, impose à l'Europe d'atteindre une taille comparable à la leur si elle veut exister, évoluer et garder son identité. Face à l'Amérique, face au Japon, face demain à la Chine, l'Europe doit avoir la masse économiquement, démographiquement et politiquement capable d'assurer son indépendance.

Elle a heureusement pour elle la force de sa civilisation et de ses héritages communs. Nous l'avons vu : au cours de vingt-cinq siècles, en strates toujours renouvelées, la civilisation européenne a été créatrice ; et aujourd'hui encore, comme un slogan l'a dit,

la principale matière première de l'Europe est sans doute la matière grise »⁷⁹.

⁷⁷ COMMISSION EUROPEENNE, *Livre blanc sur l'éducation et la formation, Enseigner et apprendre-Vers la société cognitive*, Luxembourg, 1995, p. 51.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 77.

⁷⁹ Jacques LE GOFF, *La vieille Europe et la nôtre*, Paris, Seuil, 1994, in

Cette citation va tout à fait dans le sens de l'appel qui est fait aux nations européennes par l'intermédiaire du Livre blanc : construire la société cognitive, c'est s'assurer un avenir beaucoup plus compétitif que celui vers lequel nous tendons aujourd'hui. La formation doit prendre une place aussi importante que les questions économiques actuelles⁸⁰. L'Europe a sa place dans le monde et est en passe de montrer, si nous suivons le chemin proposé par la Commission européenne, qu'elle « n'est pas qu'une zone de libre-échange, mais un ensemble politique organisé, et [qu'elle a] le moyen non pas de subir, mais de maîtriser la mondialisation »⁸¹.

Il est intéressant de constater que l'aspect commercial du programme Erasmus que nous venons de relever n'est pas passé inaperçu auprès des rédacteurs de cette brochure de l'Office de la statistique helvétique sur la mobilité des étudiants, rédigée en 1990⁸². En effet, on y trouve le paragraphe suivant :

« Le programme vedette de la Communauté se réfère à un homme de la Renaissance, symbole par excellence de l'ouverture sur le monde et de l'esprit universel. Mais les principes et les objectifs énoncés dans le programme Erasmus révèlent des intentions qui ne rejoignent guère les idéaux de l'humaniste : il y est question entre autres de la « valorisation des ressources humaines »⁸³ dans la perspective de ce grand marché européen qui devra unir ses forces pour s'affirmer contre la concurrence des pays d'Outre-mer. On y trouve aussi l'expression de

COMMISSION EUROPEENNE, Livre blanc sur l'éducation et la formation, *op. cit.*, p. 78.

⁸⁰ In COMMISSION EUROPEENNE, *Livre blanc sur l'éducation et la formation*, *op. cit.* p. 79.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, *La mobilité des étudiants*, *op. cit.*

⁸³ COMMISSION EUROPEENNE, « Pour les jeunes : Comett, Erasmus, YES pour l'Europe », *Le Dossier de l'Europe*, No 7, avril 1988 in OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, *La mobilité des étudiants*, *op. cit.* p. 12.

« formation de travailleurs hautement qualifiés »⁸⁴ dont la Communauté est fortement tributaire pour assurer son développement économique.

L'unique référence à Erasme se trouve tout au plus dans ce constat regrettable : durant les années 70 et 80, la mobilité des étudiants à l'intérieur des frontières de la Communauté s'est inscrite en recul et demeure paradoxalement inférieure à la mobilité qui caractérisait l'Europe au temps de la Renaissance. En résumé, la formation supérieure est clairement définie comme étant le pilier de la capacité concurrentielle d'une Europe qui doit préserver sa position sur des marchés internationaux toujours plus compétitifs »⁸⁵.

Et même si les quelques lignes qui suivent soulignent que la définition que donne la Suisse de la mobilité se rapproche plus des idéaux de l'humaniste de la Renaissance, il n'empêche que le constat mérite d'être tiré de façon claire. Si la Communauté européenne met ainsi l'accent sur la mobilité des étudiants, de façon si dispendieuse, elle ne le fait pas uniquement dans le seul intérêt de ces derniers.

Patricia Kohler-Bally a également relevé dans son ouvrage⁸⁶ cet état de fait et relève quelques exemples frappants dans les publications de la Communauté européenne. Dans le *Livre vert sur l'innovation, Education, formation, recherche : les obstacles à la mobilité transnationale* datant d'octobre 1996, elle relève par exemple que l'accent est mis sur « le bénéfice qu'apporte la mobilité aux personnes et à la compétition dans l'Union européenne ». Et d'ajouter que « quel que soit le texte de la Communauté européenne en matière de formation de la jeunesse, *connaissance* se conjugue avec *mobilité* au nom de la compétitivité socio-économique face à la mondialisation ».

Lors de la publication de son livre en 2000, elle relève que les dernières publications faisaient mention de dimensions

⁸⁴ Tiré de la motion soumise au Parlement européen par la Commission en vue d'un ajustement du programme Erasmus au printemps 1989.

⁸⁵ OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, *La mobilité des étudiants*, op. cit. p. 12.

⁸⁶ Patricia KOHLER-BALLY, *Mobilité et plurilinguisme*, op. cit., p. 17.

humanistes liées à la mobilité, telles que l'ouverture d'esprit, les capacités d'adaptation, de communication interculturelle ou encore une meilleure connaissance de l'Europe. Mais pour mieux terminer ce paragraphe par une constatation : toutes ces qualités sont un « sérieux atout en termes d'insertion professionnelle »⁸⁷.

Un autre exemple : la déclaration commune des Ministres européens de l'Education. Elle mentionne clairement le côté humain puisqu'il y est inscrit :

« Il est aujourd'hui largement reconnu qu'une Europe des Connaissances est un facteur irremplaçable du développement social et humain, qu'elle est indispensable pour consolider et enrichir la citoyenneté européenne pour donner aux citoyens les compétences nécessaires pour répondre aux défis du nouveau millénaire, et pour renforcer le sens des valeurs partagées et de leur appartenance à un espace social et culturel commun »⁸⁸.

On voit ici clairement mentionnée une allusion à l'identité européenne, nécessaire lorsque l'on veut créer un espace éducatif européen à l'échelle d'un continent. Il est en effet indispensable de partager des valeurs communes et un pas dans ce sens est toujours positif. Cependant, là où le bât blesse à notre sens, c'est qu'une fois encore, il semble que l'identité européenne ne soit qu'un prétexte pour renforcer la compétitivité européenne face aux systèmes éducatifs étrangers et concurrents. En effet, quelques paragraphes après le susmentionné, on trouve ces lignes :

« Nous devons en particulier rechercher une meilleure compétitivité du système européen d'enseignement supérieur. Partout, la vitalité et l'efficacité des civilisations se mesurent à l'aune de leur rayonnement culturel vers les autres pays. Nous devons faire en sorte que le système européen d'enseignement

⁸⁷ COMMISSION EUROPEENNE, *Portes ouvertes à l'éducation-Socrates, programmes d'action communautaire en matière d'éducation 2000/2006*, p. 5, in Patricia KOHLER-BALLY, *Mobilité et plurilinguisme op. cit.*, p. 17.

⁸⁸ Texte de la Déclaration de Bologne, 19 juin 1999, voir www.sup.adc.education.fr/europedu/french/index.html

supérieur exerce dans le monde entier un attrait à la hauteur de ses extraordinaires traditions culturelles et scientifiques »⁸⁹.

Il semble que le côté économique prime sur tout autre aspect, culturel ou éducatif, lorsque l'on parle d'objectifs communs. Si l'on parle d'abord de mobilité afin de permettre aux étudiants d'ouvrir leur esprit à une nouvelle culture et de leur permettre d'avoir cette immense chance de pouvoir étudier à l'étranger, on en vient rapidement au côté compétitif de l'éducation supérieure, puisque la mobilité est perçue comme un moyen d'améliorer la place de l'Union à ce niveau.

Mais que l'on ne s'y trompe pas : il n'y a pas lieu dans ce travail de dénoncer, preuves à l'appui, l'hégémonie de l'économie dans la construction européenne. Cela paraît presque évident. Et l'économie reste indispensable au développement d'une Europe saine et compétitive, puisqu'il faut bien qu'elle puisse rivaliser avec les autres continents et avoir une valeur ajoutée... Il semble heureusement que de plus en plus, l'aspect culturel soit mentionné dans les déclarations et l'on peut espérer que la *société européenne* se construira ainsi, lentement mais sûrement... Nous le mentionnons dans ce travail parce que cela va dans le sens de notre postulat. L'économie constitue le point de départ et se construit ensuite une Europe de la pensée, une Europe culturelle, aux conséquences plus importantes qu'elles n'y paraissent, comme nous le verrons dans la suite de ce travail.

3) les fêtes et la vie sociale sur place : de nombreux étudiants profitent du séjour Erasmus pour effectuer leur premier séjour de longue durée loin de la maison. Ce sentiment de liberté débouche souvent sur une vie sociale très agitée, qui peut troubler quelque peu le déroulement des études. Mais les conséquences sont rarement dramatiques. Cependant, cela peut jouer un rôle lors du choix de la destination : même si les cours proposés par une petite université de province paraissent plus intéressants que ceux d'une grande ville par exemple, le choix se portera plus souvent en faveur d'un endroit où les possibilités de sorties et de vie culturelle existent. Finalement, on peut dire que le choix de la

⁸⁹ Texte de la Déclaration de Bologne, signée le 19 juin 1999.

ville n'est pas vraiment influencé par la qualité des cours proposés mais par la culture, et par la langue qui y est parlée bien évidemment.

4) pour certains étudiants, les équivalences proposées ne sont pas très intéressantes. Il s'agit souvent d'un petit nombre d'heures, mais comme il vaut mieux peu que pas du tout, nombreux sont les étudiants qui se retrouvent avec un nombre minime d'heures à suivre dans l'université d'accueil.

5) l'anglais : où que l'on aille, l'on se retrouve à parler anglais. L'anglais, première langue officielle de la communauté européenne des jeunes ? Il est certain que la maîtrise de plusieurs langues communautaires va favoriser l'insertion du jeune universitaire sur le marché du travail⁹⁰. La compréhension entre peuples différents s'en voit facilitée et « renforce le sentiment d'appartenance à l'Europe dans sa diversité culturelle »⁹¹. Cependant, l'anglais semble parfois uniformiser quelque peu l'aspect culturel même s'il permet une meilleure organisation du séjour, surtout au début lorsque l'arrivée dans un pays où l'on parle une langue étrangère se fait parfois de manière un peu brutale.

6) le manque de coordination entre les établissements, notamment en ce qui concerne les calendriers universitaires.

7) les formalités : comme le montre le Xavier du film *L'auberge espagnole* à qui cela « a pris trois mois » de s'inscrire au programme Erasmus, les formalités et papiers à remplir sont souvent lourds.

Le nombre de documents à présenter, énumérés dans le film par une fonctionnaire à l'air peu avenant, a en effet de quoi décourager le plus enthousiaste des candidats : obtenir l'accord du directeur de recherche de l'université d'accueil et d'origine, l'accord de principe des deux universités, les papiers

⁹⁰ Même si le programme Socrates en lui-même n'est pas destiné à l'insertion professionnelle, mais à « une meilleure employabilité ».

⁹¹ COMMISSION EUROPEENNE, *Le bilan des programmes, éducation, formation et jeunesse, 1995-1999*, Luxembourg, 1999, p. 12.

d'identification ainsi que le fameux formulaire E111, couvrant les frais médicaux à l'étranger.

Lenteur administrative et nombreux formulaires, voici un aspect du programme qui pourrait être nettement amélioré, même si la situation évolue favorablement d'année en année !

Les progrès

En conclusion de cette première partie, nous aimerions toutefois relever les progrès effectués depuis une quinzaine d'années. Aujourd'hui encore, le système a ses faiblesses et les difficultés administratives sont toujours nombreuses. Cependant, le chemin parcouru a été important. Cela se remarque entre autres lorsque l'on étudie des rapports datant des années 80. On en appelle alors à la création de cours d'immersion linguistique dans le pays d'accueil, ceci pendant 4 semaines au moins, avant le début du séjour. Ces cours, écrit-on à l'époque, pourraient être financés par la Commission européenne à travers le budget dévolu à Erasmus⁹². Aujourd'hui, ces cours sont largement offerts à travers toute l'Europe.

Le côté social n'a pas été oublié. À la fin des années 80, on cherche à mobiliser les étudiants et les professeurs afin de faciliter l'intégration des étudiants venant de l'étranger. On écrit par exemple :

« Une sensibilisation sur l'intérêt de la présence d'étudiants étrangers dans les établissements d'accueil, du point de vue de l'enrichissement intellectuel et humain, devrait également être entreprise »⁹³.

Aujourd'hui, cette manière de voir est dépassée. Erasmus est tellement entré dans les mœurs qu'on voit difficilement le besoin de justifier en quoi la présence d'étudiants étrangers est bénéfique à un établissement, tellement cela paraît évident. L'hostilité

⁹² COMMISSION EUROPEENNE, *La mobilité des étudiants en Europe, conditions linguistiques et socio-culturelles*, Luxembourg, 1989, p. 42.

⁹³ *Ibid.*, p. 32

envers ces étudiants n'est plus d'actualité, même si malheureusement, il se peut que marginalement, certains étudiants se sentent peu intégrés. Il est vrai qu'il n'est jamais facile d'intégrer un groupe d'étudiants autochtones lorsque l'on est soi-même étranger, en séjour pour quelques mois. Beaucoup d'étudiants Erasmus restent alors entre eux, formant une communauté parallèle. Ils s'intègrent alors à leur façon, tout en prenant possession de leur nouvel environnement, de manière souvent très rapide.

Aujourd'hui, on a véritablement compris qu'une bonne intégration dans l'université et la ville d'accueil signifie un séjour réussi et l'accent est prioritairement porté sur cet aspect. À l'Université de Genève par exemple, les anciens étudiants Erasmus deviennent souvent les parrains des jeunes étudiants fraîchement débarqués d'ailleurs. Ainsi, pour l'année 2004-2005, 261 étudiants étrangers étaient parrainés par 47 bénévoles⁹⁴. Ces derniers sont chargés d'aider leurs filleuls à travers les méandres du système académique genevois, ainsi que de les épauler dans la vie de tous les jours, sur des questions pratiques (ouvrir un compte, payer son assurance maladie, ...). Les parrains organisent également des sorties pour mettre en contact leurs filleuls et leur faire découvrir la région. Rien de tel en effet que de nouer des contacts pour se sentir mieux dans un environnement étranger, parfois ressenti comme hostile, surtout si la langue et le pays ne sont pas familiers. Ce système permet aussi de nouer des contacts avec la population autochtone, aspect parfois négligé des étudiants en séjour universitaire.

Pratique et flexible, ce soutien peut être sollicité avant l'arrivée, afin de s'assurer que quelqu'un sera présent à l'aéroport. On se sent ainsi attendu et entouré, ce qui est précieux lorsque l'on débarque littéralement.

⁹⁴ « L'auberge espagnole à l'Université de Genève », *Campus*, No 73, pp. 34-35.

DEUXIEME PARTIE

Construction d'un espace culturel européen

Nous avons cherché dans le cadre de ce travail à étudier le processus de construction d'une Europe culturelle, qui est présent de façon souvent inconsciente dans la plupart des esprits des étudiants en séjour Erasmus. En effet, une nouvelle fois, le programme Erasmus a été créé principalement pour conforter la position de l'Europe sur la scène éducative mondiale. La mobilité favorise l'acquisition de nouvelles connaissances et permet de consolider la formation des étudiants, qui rehaussent ainsi la place de l'Europe face aux autres continents. De plus, les qualités requises par un long séjour à l'étranger – flexibilité, ouverture d'esprit, sociabilité entre autres - sont fort appréciées sur le marché du travail. Ainsi, les milieux économiques ont tout intérêt à favoriser et subventionner tout programme touchant à la mobilité. Beaucoup d'entreprises organisent sur le même modèle des programmes de formation pour jeunes diplômés ayant lieu dans plusieurs pays différents sur une longue durée.

Il apparaît, à notre sens tout du moins, que cet aspect économique soit la première raison de mise sur pied de ces différents programmes éducatifs européens. Le renforcement de l'idée d'Europe et du sentiment d'appartenance n'étaient bien sûr pas absents du débat. Mais il semble qu'ils n'aient pas constitué- et de loin - le moteur premier du lancement de ces programmes. Pourtant, les progrès dans ce domaine méritent que l'on s'y arrête. Le développement de la mobilité a véritablement contribué à renforcer le sentiment d'appartenance à une entité européenne. Participer au programme Erasmus, c'est partager avec d'autres des valeurs communes, un sentiment unique d'appartenance à un même groupe. Le film *L'auberge espagnole* permet aussi d'illustrer la diversité de l'Europe à travers la

multitude de ses citoyens, qui se retrouvent finalement unis autour d'expériences partagées, de sentiments communs, et même peut-être d'un passé inconscient. À notre sens, il s'agit là de la véritable construction européenne, beaucoup plus significative qu'un ensemble de mesures administratives rigides et bruxello-centrées.

Grâce à des scènes reprises du film, nous allons tenter d'illustrer notre hypothèse. Nous étudierons en premier lieu les effets d'un séjour Erasmus sur la confiance en soi et le développement de sa propre personnalité. Puis, nous verrons comment le programme Erasmus est devenu à lui seul une nouvelle identité, en créant un véritable sentiment d'appartenance. Nous tenterons aussi d'explorer quelques pistes sur le concept de *l'identité européenne*.

Nous développerons ensuite brièvement l'idée d'intégration, puisqu'il s'agit d'une donnée centrale pour les étudiants en séjour Erasmus. Les divers personnages du film seront également analysés à la lumière des stéréotypes propres à chacun des pays dont ils sont originaires. Nous tenterons de comprendre et d'analyser comment cette communauté hétéroclite parvient à vivre en harmonie, à la lumière de leurs symboles communs, des différentes langues qu'ils parlent, des stéréotypes qu'ils portent en eux et de leurs caractères propres. Les différents personnages du film ont construit ensemble une représentation de l'Europe qui leur est propre. Ils nous permettent dans ce travail d'illustrer le travail de construction de cette Europe culturelle, commune à bien des étudiants réunis sous l'égide du programme Erasmus.

Qu'on ne s'y trompe pas : nous ne considérons pas ce film comme un chef-d'œuvre du cinéma européen et toutes les scènes qui y figurent ne sont pas forcément plausibles. Il ne s'agit pas d'un modèle. Cependant, le réalisateur a su capturer l'esprit propre d'un séjour Erasmus et à travers ses protagonistes, ce sont des étudiants actuels que l'on retrouve. C'est ce que nous avons désiré montrer en prenant ce film comme illustration du processus de construction et de l'existence même de cet espace culturel européen.

Les conséquences d'un séjour « Erasmus »

Dans presque tous les cas, le séjour Erasmus va modifier le regard que l'on porte sur soi-même. Au niveau de la confiance en soi tout d'abord : vivre et se débrouiller seul pendant plusieurs mois renforce cette confiance puisque l'on se sent capable de sortir de toutes les situations, même des moins confortables. Il a fallu également reformer un tissu social, se loger et suivre des cours dans une langue souvent étrangère. Les connaissances de soi-même se trouvent également renforcées : on découvre où sont nos limites, quelles sont nos réactions par rapport aux événements qui surviennent et cela favorise sans aucun doute confiance en soi, autonomie et véritable maturité.

L'éloignement de l'université d'origine peut aussi permettre de renforcer la réflexion sur des projets professionnels et l'entrée dans la vie active. Échanger avec d'autres personnes engagées dans un cursus semblable à l'étranger peut par exemple inspirer des idées de vocations auxquelles nous n'étions auparavant pas sensibles, mais ce domaine est peu quantifiable. Par contre, l'éloignement favorise à coup sûr la réflexion sur les études, les valeurs et la vie future personnelle et professionnelle.

Il s'agit là d'une situation vécue par Xavier, le personnage principal du film *L'auberge espagnole*. Il ne cesse de répéter que sa vie est compliquée et qu'il n'a jamais su ce qu'il voulait faire. Il se trouve véritablement en quête de son identité. Et pourtant, à la toute fin, après son année passée au contact de jeunes Européens dans un cadre complètement inconnu initialement, tout lui paraît clair : il choisit un avenir « sans débouchés » (sic), mais qui lui correspond vraiment.

L'éloignement du pays d'origine provoque aussi parfois un renforcement de l'identité nationale. Non pas que l'on ne désire rester qu'avec des personnes de sa propre nationalité⁹⁵, mais plutôt un ressenti de fierté par rapport au pays d'origine. On

⁹⁵ En effet, un Genevois exilé à l'étranger se regroupera sans doute plus spontanément avec des francophones, belges ou français, plutôt qu'avec des Suisses-alsaciens. Dans ce cas, la langue joue un rôle décisif.

s'affirme peut-être plus aussi volontiers en tant que Suisse, par exemple, ce que l'on ne ferait évidemment pas à Genève.

On revient souvent d'un séjour Erasmus plus ouvert au contact avec les autres. Lorsqu'il a fallu soi-même aller vers les autres pour créer des contacts pendant le séjour, on connaît ce que peuvent ressentir certains étrangers hors de leur patrie d'origine. Ainsi, on a envie d'offrir ce que l'on aurait souhaité pour soi-même: que d'autres prennent le temps d'échanger.

La question de l'identité est tout à fait centrale dans ce travail, puisque le fait de participer au programme Erasmus influe très fortement sur la représentation que l'on se fait de sa propre identité. Et c'est justement l'appartenance à un même groupe d'étudiants qui génère la représentation de l'Europe que vont se construire ces étudiants.

Erasmus, une deuxième identité ?

L'exemple du jeune Xavier inventé par Cédric Klapisch dans *L'auberge espagnole* va nous permettre de développer la question de l'identité.

Au contact d'autres jeunes Européens, Xavier a su s'épanouir, apprendre l'humilité, le respect pour les autres. Il apparaît en complète opposition avec le jeune couple de Français bon chic bon genre, Jean-Michel et Anne-Sophie, qu'il rencontre le jour de son arrivée à l'aéroport. En le voyant lourdement chargé, Jean-Michel s'exclame : « Erasmus » ?

On comprend là que « les Erasmus » forment une vraie communauté à part. Ils se reconnaissent presque au premier coup d'œil⁹⁶ et se définissent par le nom du programme auquel ils adhèrent. Il s'agit d'un résultat extraordinaire pour un programme géré par la Communauté européenne. Inconnu il y a 15 ans, Erasmus est devenu tellement connu qu'il remplace même l'identité originale de l'étudiant. On ne dit pas « je

⁹⁶ Xavier en repèrera d'autres en plein cœur de Paris lors d'une promenade, sans aucune hésitation.

participe à Erasmus », mais « je suis Erasmus » comme on affirmerait, « je suis Français ». On se trouve alors au bénéfice d'une double appartenance, qui va jouer un rôle énorme pour socialiser avec les autres étudiants en échange. Il s'agit véritablement d'une deuxième identité, qui favorise la création d'une deuxième famille ou un second cadre dans lequel l'étudiant va évoluer pendant quelques mois. Il est indispensable en effet, si l'on veut se sentir à l'aise dans son nouvel environnement, de se recréer un deuxième milieu social puisque l'on a quitté temporairement le premier. Participer au programme Erasmus implique d'avoir un point commun avec d'autres personnes, ici et maintenant, qui sont également à la recherche de nouveaux amis avec qui effectuer des visites et des sorties. Partager une expérience : voilà le premier pas de la socialisation avec les autres.

Une ancienne étudiante Erasmus interrogée par Céline Pasche dans le cadre de son mémoire de licence l'explique de façon très claire : « On est Erasmus, ce n'est pas qu'on est italien ou [...]. On est Erasmus, on est tous pareils, on a tous vécu quelque part la même chose : partir, avoir affaire avec tous ces papiers. Donc, on est tous un peu sur le même bateau »⁹⁷.

Une deuxième parle même de l'« esprit Erasmus » : « L'esprit Erasmus, c'est quand même un esprit qu'on ne trouvera nulle part ailleurs, même [...] dans un milieu professionnel »⁹⁸.

En développant cette idée, on peut affirmer que c'est le programme qui a créé un véritable sentiment d'appartenance. Il est vraiment étonnant de constater que ce sentiment remplace presque l'identité d'origine et que les étudiants se définissent eux-mêmes comme « les Erasmus », de façon internationale ! Ce qui démontre l'existence d'une communauté éphémère, à part, en marge de la société nationale du pays dans lequel elle réside, avec un certain mode de pensée et d'agir bien distincts.

⁹⁷ Susana, in Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, op. cit. p. 79.

⁹⁸ Bea, in *Ibid*, p. 79.

Les étudiants interrogés par Patricia Kohler-Bally dans son ouvrage déjà cité font même mention d'une « langue Erasmus » qu'ils utiliseraient lorsqu'ils sont entre eux. Il s'agirait d'un mélange de toutes les langues maternelles parlées par les étudiants ! Patricia Kohler-Bally parle « d'espace Erasmus » dans lequel les étudiants enrichissent leurs connaissances dans la langue parlée sur place, mais font également des progrès dans d'autres langues. En effet, chaque étudiant en parle généralement plusieurs et il est aisé de les confronter lors de la traduction de certaines phrases apprises pendant les cours.

« On assiste alors au repositionnement d'une jeunesse universitaire européenne, les Erasmus, nouveau passeport, où se superposent l'identité nationale et la construction d'une nouvelle catégorisation *Erasmus*. L'étudiant se crée une nouvelle identité à travers l'appartenance à un programme d'échange dont l'enjeu est d'abord l'avenir professionnel. On peut cependant se demander si cette appartenance à un nouveau groupe ne correspond pas à une réaction de repli sur soi. La situation de l'étudiant d'échange engendre en effet plusieurs niveaux d'*étrangeté* : au début du séjour, un étudiant d'échange italien considère un autre étudiant d'échange, par exemple allemand, comme étranger au monde qui lui est familier, c'est-à-dire le sien. Mais cette distance va très vite s'estomper car un élément important les rapproche : ils ont tous les deux perdu leurs repères et se trouvent tous les deux étrangers de la même façon par rapport au nouveau milieu d'accueil. Ils se sentent moins étrangers l'un à l'autre. Ainsi, ils vont se sécuriser en se regroupant comme membres d'une communauté qui partagent tous la même condition face à leur milieu d'accueil. Ce besoin de sécurisation va entraîner un repliement du groupe sur lui-même qui va faire disparaître le premier rang de frontière d'un Erasmus à l'autre comme en témoignent les étudiants. Ils ne parlent plus de nationalité, mais d'une nouvelle identité les regroupant à travers le programme d'échange : les étudiants interrogés sur l'immersion prononceront tous l'expression révélatrice suivante : « les autres Erasmus... ».

Cette reconstruction *identitaire* est très rapide par le fait du déracinement ; l'étudiant Erasmus qui arrive dans son nouveau milieu d'accueil a perdu quelques-uns des principaux repères socioculturels qu'il va tenter de reconstruire »⁹⁹.

D'où l'importance des programmes d'insertion préalables au début des cours, qui aident les étudiants à appréhender le milieu qui les entoure de façon plus familière.

Et si les étudiants se regroupent au début par nationalité ou université d'origine, ils ne tardent pas à se mélanger pour se resituer par rapport à la branche étudiée au sein de l'université d'accueil. Ainsi, très rapidement, l'appartenance strictement identitaire diminue d'importance par rapport aux intérêts et aux sujets d'études choisis.

Dans sa conclusion, Patricia Kohler-Bally explique comme il est encourageant d'observer que grâce à la langue, les étudiants sont mus par la découverte de la culture de l'Autre, par le biais des nombreux contacts avec les différentes cultures rencontrées au cours du séjour. Et de conclure :

« Le programme Socrates, anciennement Erasmus, symboliserait ainsi un nouvel humanisme européen où la culture professionnelle permettrait de se fonder sur un système de valeurs partagées. Loin de se réduire à la seule mobilité *utile* au nom de l'instrumentalisation économique des individus et de la langue, le séjour d'études renouerait ainsi avec les traditions ancestrales de l'éducation par le voyage »¹⁰⁰.

Il n'est pas aisé de définir ce que l'on entend aujourd'hui par *identité européenne*. Il ne s'agira probablement jamais d'une identité aussi clairement définie que les identités nationales, puisque qu'elle ne s'appuie même pas sur un élément géographique d'appartenance à une seule entité territoriale. Tout en ayant bien à l'esprit qu'une identité se définit évidemment par bien plus d'éléments que le seul espace physique. Il est également courant de distinguer la *conscience européenne*, le *sentiment européen* et l'*identité européenne*. Nous ne pourrons pas

⁹⁹ Patricia KOHLER-BALLY, *Mobilité et plurilinguisme*, op. cit., p. 78.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 113.

accorder dans ce travail de l'importance à chacun de ces concepts. Nous avons choisi de mettre l'accent sur la problématique de l'identité puisqu'elle implique un nécessaire sentiment d'appartenance à une entité commune, à l'image de ce que provoque le programme Erasmus. L'identité européenne se définit plutôt à notre sens comme l'héritage d'un riche passé, la conscience d'appartenir à une communauté de valeurs culturelles.

Cette identité européenne ne s'opposera jamais aux identités nationales. Le jour où l'on se présentera comme européen avant de nommer son pays d'origine ou celui dans lequel on vit n'est pas encore pour demain. Pour l'instant, cette identité européenne se superpose aux autres, sans jamais diminuer l'attachement des peuples à leur nation. L'identité européenne nous apparaît plutôt comme un dénominateur commun aux identités nationales puisqu'elle leur permet de se rencontrer et de devenir leur expression¹⁰¹. Ainsi, « la contradiction suggérée par Lévi-Strauss entre *collaboration* et *diversité* est levée : la diversité de départ des cultures européennes, dès lors que l'on entreprendrait non pas de la dépasser au profit d'une culture unique, mais d'en faire le point de départ de combinaisons variées, deviendrait la source d'une diversité plus grande, alors même qu'elle s'accompagnerait d'une collaboration plus étroite »¹⁰².

Avant la construction de l'Europe politique, l'identité européenne ne faisait référence qu'à sa dimension culturelle et n'offrait aucune concurrence aux identités nationales. Depuis les débuts de la construction d'une union européenne, on a pu constater non seulement que plusieurs identités ne sont pas incompatibles mais aussi que l'identité européenne n'a pas diminué l'attachement des peuples à leur nation.

¹⁰¹ Hubert HAENEL, François SICARD, *Enraciner l'Europe*, Paris, Seuil, 2003, p. 58.

¹⁰² *Ibid.*

Elle s'est au contraire superposée aux identités nationales, ou aux identités régionales, qu'il importe de ne pas oublier¹⁰³. Et de fait, plutôt que de ne parler que d'une seule identité européenne, on pourrait s'orienter vers la définition d'une identité plurielle. C'est ce qu'envisagent Hubert Haenel et François Sicard dans leur ouvrage *Enraciner l'Europe* :

« Dans cette optique, les Européens n'appréhendent plus leur identité de manière *verticale*, par superposition de strates : appartenir à une région, puis à un pays, puis à l'Europe, les deux premiers cercles étant ceux de l'identité. Ils l'appréhendent au contraire sur un plan *horizontal*, comme être à la confluence de plusieurs cultures dont aucune ne peut être assignée à un simple rôle identitaire, voire folklorique. L'identité européenne apparaît alors comme un réseau de nature spécifique, composé de nombreux lacis culturels qui ont des points de contact, mais dont aucun ne couvre l'ensemble »¹⁰⁴.

Cette vision d'une identité européenne séduit beaucoup par son aspect d'ouverture à une somme d'influences externes et ne la fige pas dans une représentation unique qui crispe de nombreux citoyens attachés aux valeurs nationales. Elle apporte des éléments bienvenus d'ouverture et de liberté. Et surtout, elle s'éloigne d'une unification culturelle redoutée par beaucoup. Il ne s'agit pas forcément d'être contraint d'apprendre la langue de l'autre mais simplement de respecter sa culture et d'agir de façon à ce que chacun cultive ses différences dans une atmosphère de respect et d'ouverture, afin d'éviter le repli sur les cultures nationales.

La formation d'une identité européenne basée sur la diversité permettra peut-être un jour de voir naître un sentiment d'appartenance bien plus visible qu'actuellement. L'Europe se doit de suivre sa devise de *l'unité dans la diversité*. Ce n'est en aucun cas en imposant une culture mondialisée ou une langue

¹⁰³ Robert FRANK, (sous la dir. de), *Les identités européennes au XXe siècle, diversités, convergences et solidarités*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 191.

¹⁰⁴ Hubert HAENEL, François SICARD, *Enraciner l'Europe*, op. cit. p. 61.

commune (l'anglais) que l'on parviendra à toucher le plus grand nombre. On peut même appliquer ce modèle directement à l'Europe politique. En effet, en coopérant directement sur un projet précis, des petits groupes d'Etats membres parviendront sans doute à un résultat plus probant qu'en impliquant l'ensemble des pays membres. Il ne s'agit pas de gaspiller des forces dans des projets isolés mais de coopérer efficacement dans le cadre de réalisations précises, comme Ariane ou Airbus dans le domaine industriel par exemple¹⁰⁵. Il importe néanmoins de conserver une cohérence d'ensemble afin d'éviter une Europe à plusieurs vitesses.

Du fait de sa taille et ses institutions parfois bien compliquées, l'unité entre pays européens ne peut se faire que très lentement et avec prudence. Ce processus n'offre pas vraiment de quoi rêver et cela explique peut-être ce déficit d'imaginaire qui ne permet pas au peuple européen de s'identifier pleinement à la construction européenne. Il s'agit même pour certains de la « principale faiblesse du processus d'intégration européenne »¹⁰⁶. D'autre part, tant que les citoyens n'auront pas la possibilité d'avoir plus d'emprise et d'influence sur ce qui se décide à Bruxelles, le déficit démocratique restera flagrant. Et l'identité européenne restera un concept culturel qui réapparaîtra parfois de façon plus visible à l'initiative de programmes bien inspirés tels qu'Erasmus.

C'est dans la diversité que pourra se développer l'identité européenne. Elle ne se construira pas selon un schéma unique et figé, mais en prenant des formes différentes de rapprochement dans tous les domaines. Il s'agit de valoriser sans cesse le pluralisme culturel et développer la tolérance et la compréhension. Et sur ce point, le programme Erasmus constitue un véritable exemple à suivre.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 77

¹⁰⁶ Robert FRANK, (sous la dir. de), *Les identités européennes au XXe siècle*, op. cit. p. 189.

Intégration

L'arrivée dans un pays étranger, dont on ne maîtrise pas forcément ni la langue ni la géographie, est toujours déstabilisant lorsque l'on sait qu'il s'agit là d'un séjour de longue durée. Nombreuses sont les formalités administratives auxquelles il faut se soumettre et les premières démarches, comme trouver un logement, ouvrir un compte, trouver les bons cours à l'université, sont autant de difficultés à résoudre.

C'est dans ce contexte souvent chaotique que vont se créer les premières amitiés, premiers pas vers l'intégration.

Cependant, au contraire des nouveaux immigrés dans un pays d'accueil, les jeunes Erasmus ne sont pas du tout contraints de créer des liens avec le nouvel environnement et sa population. Ils savent que la durée de leur séjour est limitée, ce qui n'incite pas vraiment à faire l'effort de rencontrer des autochtones, acte qui n'est jamais extrêmement facile. Ainsi, beaucoup se contentent de rester en communauté, dans ce cocon recréé où l'on parle souvent anglais et qui offre une sécurité légitime.

S'approprier un nouvel environnement prend du temps et ne va pas forcément de soi. Le film montre le personnage principal débarquant littéralement à Barcelone et tentant de s'approprier des nouveaux lieux qui sonnent étranges à ses oreilles. Mais, comme il le dit lui-même, bientôt ces lieux et ces noms deviendront familiers, aussi familiers que les noms des stations de métro parisien... Il s'agit véritablement, comme le dit Xavier, « d'appriivoiser l'espace, de façon à ce qu'il nous appartienne puisqu'on y a vécu ». Cela prend quelques semaines voire quelques mois, et, pour certains, l'intégration ne se fera jamais complètement : soit par choix (on reste alors entre étudiants Erasmus et l'on ne se sent alors pas vraiment chez soi dans cette nouvelle ville) soit par concours de circonstances. Ainsi, Julie, une des étudiantes interrogée par Céline Pasche, de type asiatique, ne s'est jamais senti intégrée au Danemark lors de son séjour :

« J'ai beaucoup ressenti de discrimination. [...] Quand je suis arrivée, on m'a demandé mon certificat de naissance, alors que

j'avais tous les papiers disant que j'étais suisse. Et quand mon amie y est allée, on ne lui a rien demandé du tout et là, je me suis dit qu'il y avait un petit problème »¹⁰⁷.

Ce cas est sans doute lié à la couleur de sa peau, mais il illustre cependant bien les différences d'intégration qui peuvent être ressenties par des étudiants en séjour Erasmus. Un autre témoignage illustre ce propos :

« En voyage, on est de toute façon étranger mais là-bas, la différence c'est qu'au bout d'un moment, c'était ma ville, parce qu'au bout de quelques mois, je connaissais tout par cœur. [...] Mais les gens ne voyaient pas ça comme ça. Pour eux, j'étais toujours un peu une étrangère¹⁰⁸ ».

Les personnes étrangères qui s'établissent dans une nouvelle ville, ne se contentent que rarement des seuls contacts avec leur communauté d'origine. La plupart font l'effort d'apprendre la langue du pays et de nouer des contacts avec la population locale, puisque leur séjour sera souvent de longue durée. Il s'agit de se créer une nouvelle vie, alors que dans le cas des étudiants, il s'agit plutôt d'un nouvel environnement, dont la dimension éphémère est fondamentale.

Pour illustrer nos propos et développer quelque peu l'idée de l'intégration, nous pouvons prendre l'exemple d'un des caractères du film, Anne-Sophie.

Mariée depuis deux semaines à un neurologue français muté dans un hôpital de Barcelone, Anne-Sophie incarne la parfaite femme au foyer, jeune femme timide et entièrement soumise à l'autorité de son mari. On la voit la plupart du temps ranger l'appartement fort cossu, servir son conjoint Jean-Michel à table ou encore mettre le couvert. Lors des rares excursions qu'elle effectue en compagnie de Xavier, elle raconte combien elle a de la difficulté à aller vers les autres et à se sentir intégrée. On ne la voit jamais parler en espagnol (on doute d'ailleurs qu'elle en connaisse un traître mot), ni parler avec quiconque, à l'exception de son mari et de Xavier.

¹⁰⁷ Julie, in Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, op.cit. p. 92.

¹⁰⁸ Chantal, in *Ibid.*, p. 92.

Dans une des scènes, en plein Barcelone, elle émet une réflexion sur la saleté de la ville, ce à quoi Xavier rétorque que la situation n'est pas pire qu'à Paris. Elle persiste en arguant que Barcelone « fait un peu tiers-monde »... On comprend là qu'elle a adopté le regard extérieur du touriste qui passe son temps à comparer ce qu'il voit avec ce qu'il a déjà vécu. De par son comportement tout au long du film, on remarque qu'elle ne tente pas de s'intégrer véritablement à cette nouvelle vie, adoptant un comportement que l'on observe plus généralement parmi les étudiants Erasmus. Six mois plus tard, la situation n'a pas évolué : elle ne comprend toujours pas l'espagnol et il est évident qu'elle ne se sent pas chez elle dans cette nouvelle ville. Elle paraît en être tout à fait consciente : changer de vie de façon si brusque, devoir apprendre une nouvelle langue lui donne le sentiment « d'être au pied d'une énorme montagne ».

À l'opposé, son compatriote Xavier paraît vraiment à l'aise dans Barcelone : il ne porte aucun jugement sur la ville ou sur ses habitants. Il a noué des relations avec les Espagnols, grâce à ses cours et à ses sorties. Après deux mois, dit-il, il parle un espagnol familier que lui a enseigné Juan, un jeune Barcelonais serveur dans son bar fétiche.

L'intégration est une valeur fortement subjective : elle dépend énormément de la capacité de la personne à s'ouvrir aux autres, qu'elle soit dans une ville étrangère pour le restant de ses jours ou pour une période limitée. Il faut cependant admettre que de manière générale, les étudiants Erasmus ont beaucoup plus d'occasions de faire des rencontres avec les autochtones que les étrangers venus seuls ou en famille. Les occasions de sorties ne manquent pas à quiconque le désire véritablement.

D'autre part, il est intéressant de constater combien le film fait la part belle à la mobilité européenne. On observe que dans l'Europe d'aujourd'hui, on se déplace facilement pour travailler ou pour voyager. Plusieurs personnages du film reçoivent des visites de compatriotes ou rentrent chez eux, parfois même pour une très courte durée.

Le film reste là encore très proche de la réalité puisque nombreux sont les étudiants qui profitent de leur séjour pour

voyager dans le pays d'accueil ou recevoir leurs amis en visite. D'autre part, l'immense majorité des étudiants retourne dans le pays d'origine pendant les congés universitaires. Aujourd'hui, et ceci notamment grâce aux compagnies aériennes à bas prix qui ne cessent de se développer, voyager n'est plus un problème. On se déplace facilement et en cela, les formalités compliquées à remplir pour partir un an étudier à l'étranger détonnent singulièrement. Même si l'on peut espérer que, le temps passant, les difficultés de ce genre s'amenuisent.

Grâce à cette facilité de voyager, les étudiants gardent souvent contact entre eux et se rencontrent également une fois le séjour Erasmus terminé. Les relations d'amitié sont ainsi nourries, encourageant la compréhension et l'entente entre la jeunesse de différents pays européens. Ce n'est pas un cliché : échanger avec d'autres jeunes sur leur vie quotidienne est bien plus formateur que les témoignages télévisuels ou romancés.

Caractères, nationalités et stéréotypes

Dans le film, les références à l'identité sont nombreuses. Xavier lui-même ne sait pas vraiment comment se définir. Il ne cesse de répéter que sa vie « est un vrai bordel », entendant par là qu'il n'a jamais vraiment su ce qu'il désirait. Ce sentiment disparaît à la toute fin, lorsqu'il décide, enfin, de s'atteler à l'écriture, pour ne pas décevoir le petit enfant qu'il a été et qui répétait toujours : « Moi je veux écrire des livres »

Pendant le film, Xavier perd souvent pied. Tirailé entre une mère *baba-cool* et un père financier, ne sachant pas véritablement ce qu'il aime, il ne sait plus qui il est. Sa relation avec son amie Martine, restée en France, finit même par se rompre. Ce qui montre, s'il est besoin de le confirmer, combien il est difficile de garder une relation suivie lorsque l'on part si longtemps à l'étranger. Ce motif constitue d'ailleurs souvent un frein à la mobilité !

Par-dessus le marché, Xavier entretient une liaison avec Anne-Sophie, la femme de Jean-Michel, ce couple français

rencontré à l'aéroport. Au moment le plus sombre de son séjour (sa relation avec Martine bat de l'aile, Anne-Sophie est toujours plus attachée à lui, les examens approchent), il a même des hallucinations : il voit Erasme ! Il est d'ailleurs difficile d'expliquer ce que le réalisateur a voulu exprimer par ces hallucinations. Sans doute que Xavier est en train de perdre totalement pied et que, sa vie n'ayant déjà jamais été simple, elle se complique là à vue d'œil...

Dans ce film, l'identité tient une importance fondamentale et les stéréotypes ont également la part belle. Mais il importe de s'y arrêter un instant, car peut-être ne sont-ils pas si caricaturaux. On comprend que le réalisateur a véritablement voulu donner de l'importance à tous ces caractères différents vivant ensemble dans un même lieu¹⁰⁹. Il l'a fait par le biais de leur nationalité.

Ainsi, Xavier revendique sa nationalité par beaucoup d'aspects. Traité de *frog* par sa britannique colocataire Wendy, il tient à faire partager son amour du « gratin dauphinois »¹¹⁰, est anti-américain (par certains aspects), et ses amis catalans lui attribuent le fromage et...Astérix !

Tobias l'Allemand est méticuleux, studieux et ordonné. Il démontre plusieurs fois son côté presque maniaque et ultra organisé.

Le jeune Danois, Lars, ressemble à Tobias sur certains points : il est calme, posé et réfléchi. Fidèle à la vision que l'on a des peuples du Nord, il semble adhérer à des valeurs écologiques et se déplace en vélo à travers la ville. Il est aussi polyglotte et voyageur, ayant habité à Paris et maîtrisant bien le français, en plus de l'espagnol, de l'anglais et du danois.

Il reçoit un choc lorsque son ex-amie sonne un beau jour à la porte de son appartement barcelonais pour lui présenter son propre fils, dont il ne semble même pas être au courant de

¹⁰⁹ Gilles SABATIER , *L'auberge espagnole* , dossier réalisé sur le film consultable à l'adresse suivante : http://cinehig.clionautes.org/article.php3?id_article=147. Site consulté mi-mars 2005.

¹¹⁰ Avec lequel il trouve cependant des points communs avec la tortilla, tout un symbole !

l'existence ! Mais il ne se démonte pas pour autant et reste placide, ce qui a le don d'exaspérer sa petite amie du moment, Soledad. De tempérament latin (un autre stéréotype que ce « tempérament latin » ou véritable réalité des faits ?), cette dernière est la seule représentante espagnole au sein de cette cohorte européenne. Elle apparaît plutôt impulsive et fière, même si elle s'en défend face aux attaques de William, le frère de Wendy, qui, après avoir rencontré UN Espagnol dans le train se met à émettre des généralités sur ce peuple : aimant la corrida, (« olé ! » et « caramba ! »), fier, au sang chaud...

William détonne vraiment dans ce paysage étudiantin parce qu'il a tendance justement à vouloir catégoriser les autres. En se lançant dans un monologue passionné sur la reproduction des mouches, on comprend qu'il est quelque peu borné et ne fait pas preuve de grande ouverture d'esprit. On voit rarement les étudiants se critiquer les uns les autres, et William apparaît d'autant plus atypique, lorsqu'il lance à sa sœur qu'il trouve ses amis fort ennuyeux ! Selon Jacques Lévy, William « permet au spectateur de différencier identité statique et identité en mouvement »¹¹¹, puisqu'il tente toujours d'enfermer les autres dans des carcans stéréotypés et imperméables.

Isabelle, la jeune Belge, est moins stéréotypée que les autres. Son caractère n'est pas typique de son pays ! Un peu masculine, garçon manqué, Isabelle bénéficie, comme les Suisses, d'une double culture, wallonne et flamande. Pourtant, selon elle, il s'agirait presque de deux pays différents. C'est ce qu'elle tente d'expliquer à Xavier :

« Moi, je suis Wallonne, je ne parle pas flamand. Quand je vais en Flandre, je me fais passer pour une Française. Alors, ils me parlent en français. S'ils comprennent que je suis Wallonne.... » et elle ne finit pas sa phrase, interrompue par une intervention de Xavier.

Cette scène intervient d'ailleurs juste après une discussion très intéressante pour notre propos, entre des étudiants catalans et les

¹¹¹ Jacques Lévy, « Erasme, l'Europe et moi », *EspacesTemps.net*, Actuel, 5 mars 2003.

deux jeunes francophones. Assis à une table après un cours, ils discutent de l'identité :

« Il me paraît contradictoire de défendre le catalan au moment où l'on est en train de construire l'Europe ».

Ce à quoi un jeune étudiant rétorque qu'il s'agit d'une question de respect. Il est lui-même au bénéfice de deux identités : l'une ghanéenne, l'autre catalane.

Puis il continue : « Il n'y a pas qu'une seule identité valable, il y en a plusieurs, qui ne sont pas du tout contradictoires ».

Que nous montre cette scène ? Que la notion même d'identité a évolué. Loin d'être figée dans des représentations nationalistes, la jeunesse estudiantine paraît revendiquer plusieurs formes d'identité, dont *l'identité Erasmus*, comme nous l'avons dit auparavant. Cette perspective offre un espoir immense : se représenter comme Européens ET Français/Espagnol ou Italien est un objectif en soi pour l'Union Européenne !

Le dernier garçon qui vit dans l'appartement barcelonais s'appelle Alessandro et il est italien. Il incarne l'image d'Epinal du vrai Italien. Complètement désordonné et tête en l'air, il sort beaucoup, a l'air constamment en dehors de la réalité, tout en apparaissant fort sympathique et en parlant avec des gestes et un accent qu'il ne peut renier ! Il est amusant de le comparer avec Tobias puisqu'ils vivent dans la même chambre. William ne s'en prive pas d'ailleurs, en montrant le lit défait et encombré d'Alessandro : « Italy », dit-il, avant de se tourner vers le coin de Tobias, bien rangé et propre : « and Germany » !

Enfin, la Britannique Wendy porte également en elle des représentations généralement attribuées à l'Angleterre. Amatrice de thé, tout comme son frère est amateur et consommateur excessif d'alcool, elle est la seule à se préoccuper quelque peu de l'état de propreté de l'appartement. C'est principalement elle qui se charge du ménage, en tentant de déléguer les tâches...mais c'est souvent peine perdue. Wendy est studieuse et ne sort pas beaucoup, mais elle finit par rencontrer un Américain avec qui elle aura une aventure.

Dans cette communauté européenne, il vient jouer l'élément perturbateur. Wendy est tout à fait lucide sur le rôle que tient ce Texan : il est un « stupid American » mais ils passent ensemble de bons moments. Le choix d'un Américain pour ce rôle d'étalon limité au niveau des capacités cérébrales est à notre sens tout à fait délibéré. Il permet déjà une belle pique d'anti-américanisme français de la part du réalisateur. Mais ce rôle nécessitait aussi une personne qui ne soit pas de nationalité européenne. Elle aurait trop détonné dans une communauté où tout s'accorde malgré les diverses nationalités. Elle aurait pu être asiatique ou russe. Mais il fallait quand même un certain point commun avec Wendy - en l'occurrence, la langue.

Comment une communauté formée de membres si hétéroclites peut-elle fonctionner ? Klapisch a-t-il eu la main lourde sur les stéréotypes lorsqu'il a écrit chacun des rôles ? Ou n'y a-t-il pas une grande part de vérité dans ce film ? Nous y voyons une belle métaphore de l'Europe, évidemment.

« J'suis lui, lui et lui, et aussi elle, elle et elle... j'suis français, espagnol, anglais, danois ! J'suis comme l'Europe, j'suis tout ça, j'suis un vrai bordel... » explique Xavier à la fin du film, en faisant référence à ses amis européens et montrant qu'il a gardé un peu des particularismes de chacun pour se construire lui-même.

En effet : l'Europe est compliquée, hétéroclite, bureaucratique, mais malgré tout la construction d'une union suit son cours. On trouve dans le film de nombreux éléments révélateurs d'une diversité parfois difficile à concilier.

Les particularismes régionaux par exemple ne sont pas occultés. Isabelle les met en valeur lorsqu'elle parle de la Belgique. Ces diversités régionales ne sont pas facilement compréhensibles pour un Français par exemple, Etat-nation au sein duquel peu d'autonomie est laissée aux régions. Le choix même de la ville de Barcelone renvoie aux particularismes régionaux puisqu'en tant que capitale de la Catalogne, elle ne s'en laisse pas conter par le pouvoir central. Certains cours suivis par les étudiants Erasmus dans le film sont ainsi donnés en catalan. Isabelle se fait alors le porte-parole pour demander au

professeur de bien vouloir parler le castillan. Elle se fait vertement rabrouer.

« Si vous voulez parler le castillan, vous allez à Madrid ou en Amérique du Sud » lui répond en substance son enseignant, en argumentant sur le fait que la majorité des étudiants présents sont catalans et qu'ils « n'ont pas à changer de langue ». S'agit-il là de fierté nationale ou d'une véritable urgence à sauver le catalan du rouleau compresseur castillan ? Nous ne saurions le dire. Mais cette scène démontre l'importance des particularismes régionaux, qu'il faudra savoir préserver dans une Europe qui s'agrandit presque d'année en année.

On peut accuser les différentes langues de former un obstacle à la construction de cette Europe. Mais si elles peuvent être un véritable fardeau pour la construction de l'Europe économique ou administrative, elles constituent un véritable joyau pour l'Europe culturelle, celle que construisent les étudiants Erasmus. En effet, la plupart du temps, les motivations principales des séjours Erasmus¹¹² sont l'apprentissage d'une nouvelle langue ainsi que la découverte de la culture y associée.

Pour certains étudiants, notamment ceux qui ont choisi une langue vivante comme branche principale ou qui sont engagés dans une formation de traducteur, partir vivre un temps à l'étranger est presque un incontournable. Mais beaucoup d'étudiants profitent de leur séjour universitaire pour partir perfectionner ou apprendre une nouvelle langue grâce aux séjours Erasmus, tout en continuant à approfondir leur sujet d'étude.

Dans le film, on s'aperçoit que la langue peut constituer un obstacle qu'il s'agit de contourner au mieux. Tous les étudiants ont par exemple inscrit la phrase suivante, dans leur langue respective, près du téléphone : « X n'est pas là. Il revient ce soir »

¹¹² Par exemple, sur les 23 étudiants interrogés par Céline Pasche dans son mémoire déjà cité, 18 étudiants ont mentionné comme motivation principale de leur séjour « apprendre, améliorer et/ou pratiquer la langue ». Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, op. cit. p. 56.

Chacun est ainsi outillé pour répondre au téléphone et faire comprendre à son interlocuteur, dans sa langue, que la personne espérée ne se trouve pas à la maison.

On accorde aujourd'hui dans les pays européens beaucoup d'importance à l'enseignement des langues étrangères et il semble que l'obstacle est déjà bien moins haut qu'il y a une ou deux générations. Aujourd'hui, l'anglais, surtout, joue un rôle capital dans la communication entre jeunes de deux pays différents. Il s'agit toujours de la langue de référence, puisque l'anglais constitue la langue la plus largement enseignée dans les écoles, tous pays confondus.

Dans le film, les étudiants se parlent très souvent dans cette langue. L'espagnol est surtout utilisé lorsque des sentiments sont en jeu alors que l'anglais est parlé dans le cadre de la vie de tous les jours et des problèmes pratiques du ménage. Pourtant, plus le film avance, plus l'espagnol est utilisé, avec une bonne part de langage familier : tous les habitants de l'appartement ont fait de grands progrès en une année et démontrent, une fois de plus, que rien ne vaut un séjour sur place pour apprendre la langue véritable, celle qui est parlée par les habitants du pays.

Le français est également usité puisque plusieurs étudiants maîtrisent cette langue. Il est amusant de voir que les étudiants du film changent souvent de langue au cours de la même scène. Il s'agit d'un phénomène très courant parmi les étudiants Erasmus. Lorsque l'on bute sur un mot par exemple, on le prononce dans une autre langue. Et l'on change de langue également lorsque l'on s'énerve (on a alors besoin d'une langue dans laquelle on s'exprime vite et bien), et bien sûr suivant le contexte et les personnes présentes. Chaque langue symbolise un outil dont l'on se servira au gré des situations rencontrées.

De façon générale, les étudiants semblent s'en sortir plutôt bien dans toutes les langues et elles ne paraissent pas constituer un problème insurmontable, quand bien même 6 langues différentes pourraient potentiellement être parlées. Au contraire, on observe que puisque tout le monde peut s'exprimer de façon aisée dans au moins une des deux langues communes, il ne fait aucune différence que l'on parle dans sa langue maternelle ou

dans une autre. Peu important les éventuelles fautes grammaticales : après tout, l'essentiel est de se comprendre.

Symboles

Le film fait la part belle aux symboles, prouvant qu'une certaine identité européenne se met en place. La construction d'un vrai sentiment d'appartenance à une entité commune prend place, et le programme Erasmus a donné une véritable impulsion à ce phénomène. Auparavant, jamais programme n'avait contribué à ce point à mélanger les jeunes de différents pays. Bien sûr, les séjours linguistiques et autres échanges de classes existent depuis toujours, mais il s'agit là de vivre sur la longue durée dans un environnement différent tout en avançant dans le cursus universitaire.

Symbole d'une certaine unité européenne, le cadeau offert à Xavier par ses colocataires au moment de son départ : un *tee-shirt* représentant le taureau hispanique, symbole s'il en est de la péninsule ibérique. Autour du taureau, chaque colocataire a laissé sa griffe, en souvenir de leur année passée ensemble.

Le symbole est évident. On peut y voir la vision européenne autour d'un point central espagnol (qui leur correspond à tous). Chacun a marqué la vie de Xavier à sa façon et lui laisse un petit mot, qui lui permettra, en temps voulu, de se souvenir de chaque personne comme individu au milieu d'un ensemble commun (le *tee-shirt*). Bien plus qu'un objet acheté, ce cadeau fait un plaisir immense à Xavier, puisqu'il sait que chacun des colocataires lui manquera lors de son retour à Paris.

La scène du frigo est également emblématique, symbole de la diversité dans l'unité, symbole de caractères différents qui cohabitent en harmonie la plupart du temps. Il est amusant de constater que cette scène a fortement marqué les esprits et qu'elle constitue, plusieurs années après avoir vu le film, une des scènes dont on se souvient le mieux !

Principal protagoniste, un grand frigo qui trône au milieu de la cuisine, dont l'intérieur est compartimenté en plusieurs zones

flanquées d'une étiquette avec le nom de son propriétaire. Ainsi, chacun des locataires possède son propre coin où il peut entreposer ses denrées. Et lorsqu'une bouteille de jus de fruits trop grande dépasse sur le compartiment du voisin, on assiste à un règlement de comptes : chacun chez soi !

Cette scène, outre son aspect franchement comique, illustre aussi que partage et vie en communauté ne vont pas toujours de soi. Un véritable symbole que cette scène, une « métaphore d'une société d'individus et fédération de nations »¹¹³. Et comme l'écrit encore Jacques Lévy :

« A propos de l'Europe, le spectateur s'aperçoit peu à peu que, à partir du cliché de la diversité hétéroclite et du désordre ingérable, il est poussé vers une autre vision, celle d'une véritable identité commune, fondée sur la gestion intégrée des différences accueillies [...] . La métaphore du réfrigérateur de l'appartement commun [...] est ici emblématique »¹¹⁴.

Autre symbole de l'unité, la musique et de façon plus large, la culture. Le choix de la musique de la bande originale et de celle qui est écoutée par les protagonistes dans le film n'a sans doute pas été laissée au hasard. La bande originale (composée par un duo français dans sa majorité) comporte un doux mélange de musique anglo-saxonne assez connue (le groupe Radiohead) et plusieurs morceaux de musique plus ethnique qualifiée habituellement de « latino », haute en couleurs et pleine de rythmes. Ce fond sonore n'est d'ailleurs pas étranger à l'impression de bonne humeur que dégage ce film ! On retrouve ici le mélange des genres dans un ensemble cohérent.

Tous ces symboles démontrent bien que l'Europe culturelle se construit par cette foultitude de petites représentations imaginaires apportées et ressenties par chaque Européen constituant ce groupe d'étudiants. Ils se font porte-parole de tous les étudiants européens ayant participé un jour au programme Erasmus et qui ont pu ainsi, chacun à leur manière, contribuer au développement et à la construction de cet espace européen tant

¹¹³ Jacques LEVY, « Erasme, l'Europe et moi », *op. cit.*

¹¹⁴ *Ibid.*

rêvé. Au-delà des frontières des Etats, de la notion d'identité et des éternels stéréotypes liés à la nationalité.

Cet espace européen ne sera jamais quantifiable ou décrit de manière précise. Pourtant, et c'est là notre intime conviction, il existe véritablement. Il se construit grâce à des expériences vécues en commun avec d'autres Européens et est ressenti de manière différente par chacun, encourageant ainsi la naissance d'une véritable culture européenne.

Identité européenne

En vérité, l'idée d'Europe ne peut se construire que par la culture. Il s'agit du véritable point de départ. Le film nous a permis d'illustrer ce phénomène.

Pourtant, il ne s'agit pas d'affirmer qu'une fois le séjour Erasmus effectué, l'identité européenne sera adoptée à jamais. Ce que nous tentons d'expliciter dans ce travail, c'est l'existence d'une véritable identité commune dont le programme Erasmus est à l'origine. Un séjour Erasmus constitue en effet, en modèle miniature, une véritable société européenne, avec sa diversité et ses points communs. Certains étudiants en sont conscients, d'autres, pas du tout, certains enfin se qualifient d' *Erasmus* : une véritable nouvelle identité qui s'offre potentiellement à toute personne participant au programme éponyme de la Commission européenne.

Au-delà d'un même espace physique, ils partagent une idée, un sentiment, un espace imaginaire qui va au-delà de toute frontière physique ou étatique. On le voit à leur attitude, à une myriade de petits symboles déjà étudiés (la musique, la gastronomie, la langue, le *tee-shirt*, ...), à leurs expériences partagées et aux souvenirs qu'ils gardent de chacun.

Le film démontre que, véritablement, la culture offre cette possibilité de penser un monde qui n'existe pas. Car comment existerait-il ? L'Europe que l'on se crée, que l'on s' imagine et que l'on vit lors d'un séjour Erasmus est à mille lieues de l'Europe économique incarnée par l'Union. Le programme

Erasmus a véritablement réussi à créer ce que les parlementaires espèrent de toutes leurs forces : combler le déficit démocratique et le désintérêt des populations envers cette entité supranationale compliquée et bureaucratisée à l'extrême.

L'exemple du Xavier inventé par Cédric Klapisch dans son film illustre bien la dimension économique du problème. Le rêve de Xavier est de travailler au Ministère français de l'économie, présenté dans le film comme un vaste navire froid et impersonnel. Son premier trajet à l'intérieur paraît déjà interminable. Pour avoir une chance d'y travailler un jour, lui dit un ami de son père, fonctionnaire dans ce même ministère, il faut connaître l'économie espagnole, ainsi que cette langue. Xavier se voit donc presque forcé d'effectuer son DEA en économie dans une ville de langue hispanique, ce qui n'est pas le cas de tous les étudiants. En effet, la ville choisie pour le séjour Erasmus n'est souvent pas directement liée aux études effectuées par les étudiants.

Après son séjour d'un an à Barcelone, Xavier passe le concours pour devenir fonctionnaire au Ministère de l'économie. On le voit donc, costumé et cravaté, en route pour son premier jour de travail, en proie à des maux de ventre dignes de ses examens de lycée ! Sur place, il est pris en charge par deux caricatures de fonctionnaires, soliloquant sur le chauffage défectueux, perdus dans une mer de classeurs soigneusement répertoriés. Classement qu'il faudra respecter soigneusement, lui conseillent-ils, car « ils sont assez tatillons là-dessus à la Commission européenne ».... Après un dernier café bu en quelques secondes autour d'une machine coincée dans un couloir carrelé et glacial, Xavier finit par prendre ses jambes à son cou.

La scène suivante le montre chez lui, devant son ordinateur, en train de vivre son rêve : s'atteler à l'écriture.

Que nous illustre cet extrait ? Nous pouvons y voir une métaphore de l'Union européenne économique, dont nous avons déjà beaucoup parlé. L'histoire commence et se termine par des références économiques. Or, entre ces deux aspects se trouve l'essentiel, l'expérience qui a entièrement chamboulé l'avenir de Xavier. Il a découvert grâce à son séjour à Barcelone ce dont il

n'imaginait même pas l'existence : un sentiment d'appartenance à une entité commune, une culture européenne, jusqu'alors inconnue et qui va finir par bouleverser son plan de carrière bien établi.

Avouons que dans le film, le côté *fonctionnaire* empêtré dans ses petits soucis a clairement été exagéré, tout comme l'aspect froid et impersonnel de ce grand ministère qui ressemble à un paquebot. De plus, l'hymne européen qui accompagne les premiers pas de Xavier (filmé en accéléré) dans le Ministère, à travers les méandres des couloirs interminables donne un aspect franchement comique à cette scène, mais dénonce aussi cette administration compliquée qui se dégage de l'Union. Alors que la vie à Barcelone, haute en couleurs et joyeuse, apparaît ici en complète opposition avec cette manière rigide d'envisager le présent. Si l'on peut peut-être y voir un mépris de cette administration peu avenante, peut-être s'agit-il aussi d'une vraie dénonciation de la mainmise de l'économie sur la formation de la jeunesse européenne ? Dans tous les cas, le choix de l'économie comme discipline principale étudiée par le héros du film n'est sans doute pas dû au hasard. Et l'aspect caricatural est presque trop cynique pour que le réalisateur n'ait rien à dénoncer.

Il est étonnant de constater que rien n'a été prémédité. Ce sentiment commun, cette construction d'une Europe imaginaire ne pouvait pas être prévu. Une des étudiantes interrogée par Céline Pasche¹¹⁵ résume bien cela. A la question de savoir si son séjour a modifié sa perception de l'Europe, Diana répond :

« J'étais dans un pays de l'Union européenne, j'ai pris des cours sur l'Union européenne, j'ai été à des conférences. [...] Et puis aussi les quelques Erasmus que je connaissais venaient d'un pays membre de l'Union européenne. [...] On parlait souvent de l'idée d'une création d'une culture ou d'un point commun européen, parce que c'est vrai quand on parle, on dit : *Je suis espagnol*. On ne dit pas *Je suis européen*. Alors, on a souvent

¹¹⁵ Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, op. cit. p. 105.

parlé de cet aspect de création d'une culture commune, de volonté de vivre en commun»¹¹⁶.

Effectivement, il est rare de proclamer son identité européenne. La faute une fois de plus à cette Europe économique, froide et bureaucratique ? On peut donc espérer que, de plus en plus, et grâce notamment à la mobilité, ce phénomène s'amenuise et que l'on soit fier de se proclamer *européen*. Mais on observe pourtant que l'Europe culturelle existe véritablement, même s'il ne s'agit pas d'une identité affirmée. On en débat, on en discute entre étudiants Erasmus et ce phénomène ne laisse pas indifférent.

Le débat sur l'identité européenne et sa citoyenneté n'est de loin pas éteint aujourd'hui. Alors que les parlementaires européens se questionnent sur le fossé toujours plus grand entre les citoyens et cette Union, on tente encore de partager des valeurs communes et de renforcer cette identité.

Kazimierz Sobotka, professeur associé du Centre d'Etudes européennes de l'Université de Lodz en Pologne a écrit ces mots lors des journées d'études Jean Monnet en 1994 :

« Est-il arrivé le temps de créer une identité supranationale – européenne ? Nous avons constaté que c'est la nation qui est le point de référence pour la culture nationale, sur laquelle s'appuie l'identité nationale. Cependant il n'existe ni la nation européenne distinguée, ni la culture européenne différente de celles nationales qui la composent. Nous savons pourtant que dans le passé il y avait une telle culture, et c'est la mémoire de ce fait qui semble un élément fondamental de construction de l'identité européenne. Le trait caractéristique de l'identité européenne est donc la conviction qu'il existe une communauté de culture, de tradition, de valeurs, du passé commun et d'un caractère exceptionnel de la culture européenne. C'est pour cela que l'idée de l'Europe intégrée devrait être perçue comme *l'espace spirituel* - dépassant l'espace géographique, ne correspondant pas à *l'Europe d'économie et de politique*, donc

¹¹⁶ Céline PASCHE, *Mobilité estudiantine*, op. cit. p. 19 (partie témoignages)

une certaine utopie. Les responsables du processus de l'intégration européenne devraient le prendre en considération »¹¹⁷.

Ces mots font écho à ceux de Jean Monnet lui-même, juste avant le début de la construction de l'Europe communautaire :

« Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes »¹¹⁸.

Les communautés d'étudiants Erasmus ont donc peut-être réussi une véritable *utopie*, celle de se regrouper autour d'une Europe commune, riche de son passé. Ceci de façon inconsciente, alors que cela fait tant d'années que l'on se bat en vain pour faire fleurir ce sentiment d'identité européenne parmi la population des Etats membres.

¹¹⁷ Kazimierz SOBOTKA, « L'identité européenne ou l'identité nationale? » in Louis LE HARDY DE BEAULIEU, (sous la dir. de), *Du déficit démocratique à l'Europe des citoyens*, travaux des troisièmes journées d'étude Jean Monnet (7-9 juillet 1994), Namur, Presse universitaires de Namur, 1995.

¹¹⁸ Cité par KOVAR, Robert, « L'émergence et l'affirmation du concept de citoyenneté européenne dans le processus d'intégration européenne », in Christian PHILIP, Panayotis SOLDATOS, (sous la dir. de), *La citoyenneté européenne*, op. cit.

Conclusion

Si « il en est de la lecture comme de l'auberge espagnole, on n'y trouve que ce qu'on y apporte », il en va de même pour l'Europe. L'Europe n'est finalement faite que de ce que les Etats membres peuvent lui apporter, année après année : bonne ou mauvaise constitution, lois équitables ou pactes impossibles à respecter...Diversité, partage...mélange d'harmonie et de chaos, l'Europe communautaire se construit malgré tous les obstacles dressés sur le chemin.

Nous espérons avoir pu, par l'intermédiaire de ce travail, porter la lumière sur l'existence d'une vraie Europe : une Europe culturelle, équitable et commune à de nombreux peuples. Une Europe qui ne se remarque pas au premier coup d'œil. Une Europe qui existe, mais qui se ressent plus qu'elle ne se voit. Et c'est cette Europe culturelle qui humanise le visage d'une Union technocratique dont les peuples se distancent. Car cette Europe en construction, celle qui se crée dans les consciences des étudiants Erasmus n'est pas juxtaposable à l'Union européenne actuelle. Elle s'en distance car son moteur n'est pas l'économie, mais les points communs entre les peuples, son histoire, sa culture.

Chaque pays européen est unique et singulier, chacun offre des stéréotypes, des comportements distincts. Ils ne s'uniformisent pas au contact de l'Europe. Au contraire, ils s'associent pour l'enrichir encore plus. Nous ne pouvons donc qu'espérer que la mobilité, qui contribue de façon fondamentale à la construction de cette Europe culturelle, ne cesse d'être encouragée et développée. Le patrimoine culturel commun aux Européens existe et il ne demande qu'à s'épanouir. Si actuellement les jeunes se désintéressent de l'Europe, c'est parce qu'elle est perçue comme un vecteur de l'ultralibéralisme, comme une représentation abstraite éloignée de la réalité. Il faut montrer qu'une autre Europe existe bel et bien, et qu'elle mérite d'être connue et encouragée.

Bibliographie

Publications de la Commission Européenne

COMMISSION EUROPEENNE, *Un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie*, Luxembourg, 2002.

COMMISSION EUROPEENNE, *Education et formation en Europe : systèmes différents, objectifs partagés pour 2010*, Luxembourg, 2002.

COMMISSION EUROPEENNE, *Le guide des programmes et actions*, Luxembourg, 2003.

COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates – Manuel de bonne pratique Erasmus*, Luxembourg, 1996.

COMMISSION EUROPEENNE, *Socrates - guide du candidat*, Luxembourg, 2000.

COMMISSION EUROPEENNE, *Le bilan des programmes, éducation, formation et jeunesse*, Luxembourg, 1999.

COMMISSION EUROPEENNE, *Livre blanc sur l'éducation et la formation, Enseigner et apprendre- Vers la société cognitive*, Luxembourg, 1995.

COMMISSION EUROPEENNE, *Les programmes de l'Union européenne pour 2000-2006*, Luxembourg, 2001.

COMMISSION EUROPEENNE, *Enseignement supérieur dans la communauté européenne*, Luxembourg, 1986.

COMMISSION EUROPEENNE, *La mobilité des étudiants en Europe, conditions linguistiques et socio-culturelles*, Luxembourg, 1989.

COMMISSION EUROPEENNE, *Livre blanc, Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, Luxembourg, 2002.

Suisse

OFFICE FEDERAL DELA STATISTIQUE, *La mobilité des étudiants*, série 15 Education et science, Berne, 1990.

Monographies

BOUSQUET, Antoine, *Education et formation dans l'Union européenne, un espace de coopération*, Paris, La Documentation française, coll. *réflexe Europe*, 1998.

DEGUINE, Hervé, *Etudier en Europe*, Hachette, coll. *Vivre en Europe*, 1998.

FRANK, Robert (sous la dir. de), *Les identités européennes au XXe siècle, diversités, convergences et solidarités*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

FERRY, Jean-Marc, DE PROOST, Séverine (sous la dir. de), *L'école au défi de l'Europe, Médias, éducation et citoyenneté postnationale*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, coll. *Philosophie et société*, 2003.

FLORY, Maurice, *Etudiants d'Europe*, Paris, La Documentation française, coll. *Vivre en Europe*, 1993.

HAENEL, Hubert, SICARD, François, *Enraciner l'Europe*, Paris, Seuil, 2003.

KOHLER-BALLY Patricia, *Mobilité et plurilinguisme, le cas de l'étudiant Erasmus en contexte bilingue*, Fribourg, Editions universitaires, 2001.

GROSJEAN, Etienne, *40 ans de coopération culturelle 1954-1994*, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 1997.

LE HARDY DE BEAULIEU, Louis (sous la dir. de), *Du déficit démocratique à l'Europe des citoyens*, travaux des troisièmes journées d'étude Jean Monnet (7-9 juillet 1994), Namur, Presse universitaires de Namur, 1995.

MAGNETTE, Paul, *La citoyenneté européenne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, coll. *Etudes européennes*, 1999.

PAGANINI, Gloria (sous la dir. de), *Différences et proximités culturelles : l'Europe. Espaces de recherche*, Paris, L'Harmattan, 2001.

PASCHE, Céline, *Mobilité estudiantine : parcours d'étudiants Erasmus*, mémoire de licence soutenu à l'Université de Genève, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, 2004.

PHILIP, Christian (sous la dir. de), *L'enseignement supérieur et la dimension européenne*, Paris, Economica, 1989.

PHILIP, Christian, SOLDATOS, Panayotis (sous la dir. de), *La citoyenneté européenne*, Actes du Colloque organisé dans le cadre des *Onzièmes Entretiens* du Centre Jacques Cartier de Lyon, Université de Montréal, 2000.

Film

L'Auberge espagnole, de Cédric Klapisch, produit par Bruno Lévy, avec Romain Duris, Audrey Tautou, Judith Godrèche, Cécile de France. Une coproduction franco-espagnole, Ce qui me meut / Studiocanal / France 2 Cinéma / Bac Films / Mate productions / Castelao Productions 2002.

Articles

CHAMBONNET, Pierre, « L'auberge espagnole à l'Université de Genève », *Campus*, No 73, Magazine de l'Université de Genève.

LEVY, Jacques, « Érasme, l'Europe et moi », *EspacesTemps.net*, Actuel, 5 mars 2003

<http://espacestemps.net/document388.html>

ZIMMERMANN, Pascale, « La génération Erasmus s'éclate », *Tribune de Genève*, 3 décembre 2004.

Sites Internet

Dossier sur le film *L'auberge espagnole*

Adresse Internet :

http://cinehig.clionautes.org/article.php3?id_article=147

Site de l'Université de Genève, relations internationales, section Erasmus

Adresse Internet:

<http://www.unige.ch/intl/erasmus/GENorganisationframe.html>

Site de la Communauté européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture, section Socrates, système ECTS

Adresse Internet :

<http://europa.eu.int/comm/education/socrates/ects.html>

Site du Ministère de l'éducation nationale, France, texte de la
Déclaration de Bologne, 19 juin 1999

Adresse Internet :

www.sup.adc.education.fr/europedu/french/index.html